

La Voix de l'Est

GUIGNOLÉE DES MÉDIAS

LE PLAISIR DE DONNER

PAGE 3



PHOTO ALAIN DION

LES ÉTUDIANTS DU CÉGEP PLUS À RISQUE DE DÉCROCHER

RACCROCHER POUR RÉUSSIR

PAGES 4-5



PHOTO ALAIN DION



PHOTO AGENCE FRANCE PRESSE

MORT DE
NELSON MANDELA
L'AFRIQUE
DU SUD
EN DEUIL

PAGE 18



1



2

PAGE 23

3150664

Pour l'amour de la vie,
une approche
humaine.

Girardot
& MÉNARD
COMPLEXE FUNÉRAIRE

Julie Girardot
propriétaire

450 372-4498
470, rue Dufferin, Granby

3374646

Surprenez vos invités avec un nouveau décor
juste à temps pour Noël!



Dossieret



Bois franc



Carpette décorative

Couvre-Planchers
Eddy
DEPUIS 1979

9, rue Irwin, Granby
450 378-3951

AGRESSION AU MARTEAU

Un octogénaire au banc des accusés

KARINE BLANCHARD

karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — Un triangle amoureux serait à l'origine d'une sauvage agression au marteau survenue dans un appartement du centre-ville de Granby, mercredi soir. La victime a subi des blessures sérieuses. Quant au suspect, un octogénaire au parcours criminel bien garni, il fait à nouveau face à la justice.

Le présumé assaillant de 82 ans s'est présenté chez sa victime, rue Gill. Il a utilisé un marteau pour défoncer la porte d'entrée. Une fois à l'intérieur, il aurait asséné plusieurs coups à l'homme de 56 ans. Il a ensuite quitté les lieux.

Les agents ont été alertés vers 20 h 40 que l'appartement du centre-ville venait d'être le théâtre d'une agression armée. « En arrivant sur place, les policiers ont dû porter assistance à la victime », explique l'agent Marc Farand, porte-parole du corps policier de Granby.

La victime, qui est connue des policiers, était blessée grièvement. Les ambulanciers ont été dépêchés sur place pour soigner et conduire la victime à l'hôpital de Granby. Le quinquagénaire souffre de blessures importantes au haut du corps, mais sa vie n'est pas en danger.

La victime connaissait son agresseur et a même fourni son identité aux policiers. Il s'agit de Gérard Léveillé, un individu qui est connu

des forces de l'ordre. Il était d'ailleurs en libération conditionnelle. Les policiers l'ont donc cueilli plus tard en soirée et il est demeuré détenu.

L'octogénaire a été formellement accusé de méfaits de moins de 5000 \$, de voies de faits armés et d'avoir infligé des lésions corporelles, hier, au palais de justice de Granby. Le mobile du crime serait un triangle amoureux, selon la première hypothèse étudiée par les policiers.

Puisqu'il a contrevenu à ses conditions de libération conditionnelle, Gérard Léveillé terminera de purger sa peine derrière les barreaux. Il était incarcéré pour des infractions en matière de douanes, de la Loi sur l'impôt, de voies de fait, vol et conduite pendant une interdiction.

LAC-MÉGANTIC

Prudence avant d'accuser au criminel

MÉLANIE MARQUIS

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Mieux vaut mener une enquête rigoureuse sur la tragédie de Lac-Mégantic que de déposer des accusations de façon précipitée, ont soutenu jeudi le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) et la Sûreté du Québec (SQ).

Les deux organisations ont ainsi réagi à la sortie de l'avocat Marc Bellemare, qui a dénoncé mercredi dans une lettre ouverte l'apparente lenteur des procédures judiciaires — lesquelles devraient vraisemblablement, selon lui, mener à des accusations de nature criminelle contre les responsables du drame.

Selon l'ancien ministre québécois de la Justice, il est « légitime de s'inquiéter » de ne voir aucune accusation tomber, et ce, cinq mois après les tragiques événements de l'été dernier.

Le porte-parole du DPCP, M^e Jean-Pascal Boucher, a tenu à spécifier hier qu'il s'agissait d'un « dossier majeur » et que par conséquent, l'enquête criminelle n'était pas encore bouclée.

« On ne prendra pas de décision sans que l'enquête soit terminée. Mais au fur et à mesure que l'enquête se déroule, on prend connaissance des éléments, donc ça fait en sorte qu'on accélère le processus », a-t-il affirmé en entrevue téléphonique.

Un procureur a été spécialement attiré au dossier, et il collabore étroitement avec la SQ, a signalé M. Boucher.

« Le fait de porter des accusations, c'est une étape qui est importante, mais ce n'est pas la finalité d'un dossier. Il faut donc s'assurer

d'avoir tous les éléments essentiels de l'infraction avant d'aller de l'avant », a insisté M^e Boucher à l'autre bout du fil.

C'est le DPCP qui intente les poursuites au nom du public en matière criminelle et pénale, sous l'autorité du ministre de la Justice et procureur général.

L'enquête se poursuit

À la police provinciale, on confirme que l'investigation est toujours en cours et qu'elle se déroule rondement. Le porte-parole de la SQ, Guy Lapointe, n'a pas voulu évoquer un échec en ce qui a trait à la conclusion de l'enquête, mais il a parlé « de mois ».

Il s'est par ailleurs dit sensible au fait que certains puissent commencer à s'impatisser. « Cette tragédie-là a touché tellement de personnes, et on n'est absolument pas insensible devant des gens qui ont hâte de voir ce qui va se passer », a exposé M. Lapointe.

« Mais nonobstant ça, notre devoir est de mener l'enquête avec le plus de rigueur possible. Si on ne faisait pas ça, si la vitesse de l'enquête était notre priorité, on risquerait d'en échapper », a-t-il conclu.

Le déraillement et l'explosion d'un convoi pétrolier de la Montreal, Maine & Atlantic Railway (MMA) a fauché 47 vies dans la nuit du 6 juillet à Lac-Mégantic.

Diverses actions judiciaires ont été intentées contre la compagnie ferroviaire américaine mais également contre d'autres acteurs, comme le transporteur Canadien Pacifique ou le propriétaire du pétrole, World Fuel Services, qui auraient, selon les plaignants, leur part de responsabilité dans ce drame.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE
Marc Bellemare dénonce l'apparente lenteur des procédures judiciaires — lesquelles devraient vraisemblablement, selon lui, mener à des accusations de nature criminelle contre les responsables du drame de Lac-Mégantic.

PRINTEMPS ÉTUDIANT

1150 \$ d'amende pour un prof militant

DAVID SANTERRE

La Presse

L'idéalisme d'un prof militant et la rigidité de l'application de la loi se sont affrontés sans pouvoir trouver de terrain d'entente, hier, au palais de justice de Saint-Jérôme. L'enseignant aux propos « outrageants », selon le juge, a été condamné à payer une amende de 1150 \$ pour méfait dans le cadre d'une manifestation du printemps étudiant.

C'était le 15 mai 2012. La tension atteignait alors son paroxysme devant le collège Lionel-Groulx, de Sainte-Thérèse, qui se voyait forcé d'ouvrir ses portes à une poignée d'élèves à la suite d'une injonction de la cour. Environ 200 manifestants tentaient d'empêcher la reprise des cours.

Un imposant peloton d'hommes de l'escouade antiémeute de la Sûreté du Québec s'est amené. Un petit groupe d'enseignants opposés à la hausse des droits de scolarité s'est immiscé entre les deux groupes.

Quand les policiers se sont avancés, ils ne les ont pas repoussés, mais ils n'ont pas bougé.

« Je tentais de leur expliquer, j'en pleurais même, que ça n'avait pas de bon sens d'user de la violence contre nos jeunes », raconte Hadi Quaderi, professeur au collège Maisonneuve, qui a été arrêté et accusé de méfait.

Lors du procès présidé par le juge François Beaudoin, l'enseignant a

indiqué qu'il voulait protéger l'intégrité physique et les choix démocratiques des élèves en grève, et que si c'était à refaire, il recommencerait. Le juge l'a trouvé coupable et a rendu hier sa sentence.

Des propos jugés « outrageants »

« La défense demande à ce qu'il bénéficie d'une absolution conditionnelle. Mais pour cela, le moins que l'on pourrait espérer, c'est que l'accusé fasse montre de remords, et non d'une attitude méprisante. Ce serait une banalisation ou une invitation pour d'autres à répéter les mêmes gestes que d'octroyer une absolution. Il (M. Quaderi) compare ce tribunal à des tribunaux de pays sous dictature. L'outrance de l'accusé est sans commune mesure avec les faits de la cause. Et en sortant d'ici, il va chercher à se porter victime », a martelé le juge Beaudoin.

La foule de partisans du prof Quaderi qui avait manifesté devant le palais de justice plus tôt hochait la tête d'indignation.

Il a finalement été mis à l'amende. Quant au verdict de culpabilité, il sera contesté en Cour d'appel.

« On vient de prouver que la justice n'est pas la justice, mais un acte politique, qu'elle empêche les gens de contester des lois injustes et de s'opposer à la violence policière », a déploré M. Quaderi à sa sortie du tribunal.

PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

Soigneur au hockey condamné

LA PRESSE — Pour avoir accumulé de la pornographie juvénile et en avoir produit en installant des caméras cachées dans le vestiaire du complexe sportif Claude-Robillard, Gilles Lajoie a été condamné à 18 mois de prison, hier, au palais de justice de Montréal.

L'homme de 42 ans était soigneur d'une équipe de hockey mineur et surveillant au complexe sportif Claude-Robillard. Il avait été intercepté l'an dernier, dans le cadre d'une enquête en Ontario, qui visait une maison de production de pornographie. Une perquisition avait conduit à la saisie de centaines de films de pornographie juvénile dans cette maison de

production, mais aussi à des listes de clients. C'est ainsi que la police est remontée jusqu'à M. Lajoie, qui avait acheté cinq films en mars et avril 2011.

M. Lajoie a reçu la visite des policiers en mars 2012. La police a retrouvé chez lui 22 000 images de pornographie infantile, montrant pour la plupart des enfants de six à douze ans, dont plusieurs dans des positions sexuelles explicites. L'homme a admis qu'il avait un problème de consommation de pornographie juvénile depuis environ 15 ans. Il était presque soulagé d'avoir été arrêté, disant qu'il avait besoin d'aide. Il a d'ailleurs entrepris une thérapie depuis.

» EN BREF

Une conductrice termine sa course contre un arbre

SAINT-PIE (KB) — Une jeune conductrice a subi des blessures mineures lorsqu'elle a été impliquée dans une sortie de route, mercredi soir, à Saint-Pie. L'automobiliste de 19 ans roulait sur le chemin de la Presqu'île lorsqu'elle a perdu le contrôle de sa voiture dans une courbe. Elle a terminé sa course contre arbre. Heureusement, la femme s'en est tirée avec des blessures mineures. Son état a tout de même nécessité un transport par ambulance à l'hôpital de Saint-Hyacinthe. On ignore pour l'instant la cause de la sortie de route.

LA GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS À GRANBY

6900 \$ pour les plus démunis

MARIE-ÈVE
MARTEL

marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les Granbyens ont une fois de plus été généreux cette année, alors que la 13^e Grande Guignolée des Médias a amassé 6900 \$ uniquement dans la municipalité. Dans la région de l'Estrie, la somme rondelette de 110 610 \$ avait été réunie, selon les rapports préliminaires.

Ces montants seront toutefois revus à la hausse, en raison des dons recueillis par des partenaires commerçants, tels que les Pharmacies Jean Coutu et les épiciers Loblaws. L'an dernier, la Guignolée de Granby avait permis d'amasser 9237 \$, ce qui était déjà moins qu'en 2011. « C'est un peu moindre, mais il faut prendre en compte aussi les denrées et les dons qui vont rentrer plus tard », souligne Serge Dubord, coordonnateur de la guignolée en Estrie.

Il s'estime malgré tout satisfait du déroulement de la journée. « Les bénévoles étaient enthousiastes et beaucoup de gens donnaient de bons montants : des billets de vingt dollars, même des cinquante ! »

Même si la somme amassée est un tantinet inférieure au montant récolté en 2012, les bénévoles n'ont pas senti que les bourses étaient plus serrées par rapport à l'an dernier. « Ça a super bien été ! indiquait au terme de la collecte du midi, Marie-France Létourneau, journaliste à *La Voix de l'Est*. Les gens ont été généreux, j'ai vu passer de beaux billets. »

En tout, 46 représentants de tous les médias de Granby, dont *La Voix de l'Est*, *L'Express* de Granby, Rouge FM, la station M105 et MATV se sont relayés aux points de collecte, canne à la main, dans le but de récolter le plus de dons possible pour aider les démunis.

Toutes les sommes recueillies seront redistribuées aux organismes communautaires de la région qui oeuvrent auprès des plus démunis. À Granby, la banque alimentaire SOS Dépannage en est le principal bénéficiaire.

Donner (et recevoir) avec le sourire

Ceux qui ont donné étaient heureux de faire leur part pour aider autrui. C'est donc avec le sourire qu'ils glissaient quelques pièces, ou pourquoi pas, un billet, dans la boîte que tenait l'un des bénévoles. « Je donne chaque année, c'est important d'aider les personnes qui en ont besoin », affirme Diane, rencontrée devant le restaurant Score's.

En effet, la collecte avait parfois des airs de fête, particulièrement au point central, devant le Palace, tant pour ceux qui donnaient que ceux qui accueillaient avec joie

tous les dons, aussi modestes fussent-ils. « C'est vraiment le fun. On met de côté la compétition entre les médias et on se concentre sur la cause. Il y a de plus en plus de besoins et on profite de cette journée-là pour unir nos forces », souligne Nathalie St-Onge, de *L'Express*.

Son collègue Éric Patenaude, qui est chef de nouvelles, voit aussi cette journée de bénévolat pour redonner à la communauté, qui lui est fort utile dans le cadre de son travail. « Il n'y a personne à l'abri, souligne-t-il. En tant que représentant de médias, on passe l'année à solliciter énormément de gens dans le cadre de notre travail. Si on redonne le sourire à des gens, c'est donc mission accomplie. »

Plusieurs personnes ont indiqué faire un don chaque année. « Je ne suis pas millionnaire, mais je mange trois repas par jour. C'est important d'aider ceux qui ne sont pas aussi choyés », lance pour sa part Pierre Larochelle, au point de collecte du Palace de Granby.

À l'échelle provinciale, la Grande Guignolée des médias avait récolté en un montant de 2 752 404,30 \$. Depuis ses débuts, l'initiative a recueilli l'impressionnante somme de 22 300 000 \$.



PHOTOS ALAIN DION

La collecte avait parfois des airs de fête, particulièrement au point central, devant le Palace, tant pour ceux qui donnaient que ceux qui recevaient avec joie tous les dons, aussi modestes fussent-ils.



Ceux qui ont donné étaient heureux de faire leur part pour aider autrui. C'est donc avec le sourire qu'ils glissaient quelques pièces, ou pourquoi pas, un billet, dans la boîte que tenait l'un des bénévoles.

AUJOURD'HUI

Généralement nuageux. 60 % de probabilité d'averses de neige tôt le matin.

Max. 0 Min. -7



DEMAIN

Alternance de soleil et de nuages.

Max. -5 Min. -12



Leyla, Groupe Scout Georges Pepin de Granby

SOMMAIRE

Débats.....	10
Horoscope.....	17
Loterie.....	15
Jeux.....	19
Nécrologie.....	17
Petites annonces.....	16
Sports.....	20

POUR NOUS JOINDRE

La Voix de l'Est

76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL 450-375-4555
Abonnement et livraison 450-375-4555, option 2
Les Petites annonces 450-375-8888
Événements urgents 450-375-9081
Bell mobilité (gratuit) #172 667

TÉLÉCOPIEURS
Rédaction 450-777-4865
Publicité 450-777-7221
Petites annonces 450-375-2195

INTERNET
Rédaction redaction@lavoixdelest.ca
Publicité publicite@lavoixdelest.ca
Annonces classées classees@lavoixdelest.ca

Prix du journal à la semaine
(taxes comprises) Livraison

par camelot 4,17 \$
par motorisé 4,59 \$



RACCROCHER POUR RÉUSSIR

Fini, la cloche.
L'horaire régulier.
Les mises en garde.
Au cégep, l'élève doit
se définir et devenir
autonome. Certains y
parviennent. D'autres
pas. Pourquoi tant
d'abandons ?

Le cégep, royaume

« Le secondaire, c'est un marathon tandis que le cégep,

PASCAL FAUCHER

pascal.faucher@lavoixdelest.ca



GRANBY — C'est surtout au cégep qu'on abandonne ses études au Québec, et Granby ne fait pas exception.

Le taux de décrochage atteint 38,1 % dans la ville du zoo, selon les plus récentes données publiées par l'organisme Réussite Montréal. En moyenne, ce taux est de 37,1 % au Québec, supérieur à celui des universités (33 %) ou au secondaire (11,7 %). Il est aussi plus élevé dans

les secteurs techniques qu'au préuniversitaire, et davantage présent chez les gars que chez les filles, selon Jean-Yves Matton, directeur des études au cégep de Granby.

« Il y a une grosse marche entre le secondaire et le cégep, explique-t-il. Les élèves doivent être autonomes ici. Les horaires sont chargés et il n'y a pas de cloche pour te dire d'aller à tes cours ! Plusieurs ont de la misère à apprivoiser ça. C'est comme le passage à la vie d'adulte. »

La première session est cruciale. Un élève qui l'échoue a de bonnes chances d'abandonner par la suite. Car tout se passe plus vite au cégep. « C'est un sprint tandis que le secondaire, c'est un marathon, dit M. Matton. Une session ne dure que 15 semaines. Il faut se dégourdir. »

Stratégies

À Granby, plusieurs stratégies sont employées pour limiter l'hécatombe. De novembre à février, des émissaires vont à la rencontre des élèves de secondaire IV pour les préparer au monde collégial : les choix de cours, évidemment, mais aussi les horaires troués, la charge de travail adéquate et surtout, l'autonomie nécessaire à cette nouvelle étape.

« On veut qu'ils soient bien orientés et qu'ils viennent ici pour les bonnes raisons, dit M. Matton. T'es mieux d'avoir un DEP (Diplôme d'études professionnelles) qu'un secondaire V et pas savoir quoi en faire ou suivre une formation préuniversitaire qui ne servira à rien. Les secteurs techniques sont méconnus et pourtant, ils sont très en demande. Bref, un élève qui fait le bon choix est motivé et réussit. »

TAUX DE DÉCROCHAGE

CÉGEP DE GRANBY

- préuniversitaire 33,5 %
- technique 37,9 %
- TOTAL (incluant les programmes d'accueil et de transition*) 38,1 %

QUÉBEC

- secondaire 11,7 %
- collégial 37,1 %
- université 33 %

Sources : Réussite Montréal, La Presse canadienne et L'actualité

* Programmes pour étudiants du secondaire qui n'ont pas tous leurs préalables. Ils s'appellent aujourd'hui Tremplin DEC.



PHOTO STÉPHANIE MANTHA (DES ARCHIVES MAIS ELLE N'A JAMAIS ÉTÉ PUBLIÉE)

« Il y a une grosse marche entre le secondaire et le cégep, explique Jean-Yves Matton, directeur des études au cégep de Granby. Les élèves doivent être autonomes ici. » L'établissement collégial a cependant plusieurs stratégies pour prévenir le décrochage.

Party de
Noël du ZIPPER
le samedi 21 décembre

• Champagne • Plusieurs surprises



Plusieurs Mamans Noël

Tirage d'un 26 oz • « Sexy House » vol. 38

Le Zipper

17415, av. St-Louis,
Saint-Hyacinthe
www.barlezipper.com

RACCROCHER POUR RÉUSSIR

du décrochage

c'est un sprint », dit Jean-Yves Matton

Les futurs cégépiens ont aussi accès à des journées portes ouvertes, des soirées d'information et des activités « cégep d'un jour », accompagnés d'étudiants et de professeurs.

Écueils

Employé permanent de l'association étudiante depuis 13 ans, Alain Breault est bien placé pour constater le désarroi de certains nouveaux cégépiens. « On le voit tout de suite quand les jeunes sont *borderline*, ceux pour qui l'école n'est pas une priorité, dit-il. Il y a en beaucoup qui frappent un noeud. Le choc est grand en arrivant ici. »

Parmi les écueils classiques : avoir plus ou moins d'intérêt envers le programme choisi, sécher ses cours, faire trop d'activités parascolaires

ou travailler à l'extérieur immodérément. « L'attrait de l'argent, c'est très fort, dit M. Breault. Surtout pour les gars. Ils veulent avoir une belle voiture! » Et finissent parfois par exercer de petits boulots à temps plein pour se la payer.

Lui-même était... propriétaire de bar à son arrivée au cégep, à la fin des années 1980. « J'ai dû abandonner ça, dit-il. Mais tous les jeunes ne font pas attention. »

Pause

Une pause entre le secondaire et le cégep peut être salutaire, dit Alain Breault. « Le cégep, c'est la continuité du secondaire et les jeunes n'osent pas arrêter. Mais une pause, ça peut permettre de trouver sa voie, quitte à tâter du marché du travail. Certains la trouvent

jeune. Pour d'autres, ça prend plus de temps. »

Il estime que la direction du cégep de Granby en fait suffisamment pour contrer le décrochage. « Le gros de la *job* à faire est au niveau des parents, dit M. Breault. C'est à eux à enseigner la persévérance. Les jeunes sont très couvés. »

« Les parents doivent apporter leur soutien, mais aussi susciter l'autonomie chez leurs enfants », nuance Jean-Yves Matton.

Le directeur des études rappelle que la vie est faite d'échecs et qu'un parcours sans faille n'est pas nécessairement l'idéal. « C'est pas grave d'avoir des échecs, dit M. Matton. Le chemin le plus facile n'est pas toujours la ligne droite. Parfois, il faut faire un pas en arrière pour mieux sauter. »

FÊTEZ EN BONNE COMPAGNIE

Pour votre party de bureau, l'Économix rendra tout le monde heureux, même le comptable.

10 REPAS ET PLUS

6⁹⁵ *
par repas à emporter ou à la livraison



Coca-Cola 591 ml inclus avec chaque repas**

940, rue Principale, GRANBY
450 378-4656 ou st-hubert.com

Maintenant acceptées à la livraison



Présentation suggérée. * Taxes en sus. Quarts de poulet poitrine et cuisse (50 % / 50 %). Pour un nombre impair, le quart cuisse a priorité. Valable du 25 novembre au 31 décembre 2013, au comptoir des repas à emporter, au service au volant et à la livraison des pâtisseries St-Hubert et St-Hubert Express participantes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre spéciale ou promotion. ** 1 bouteille de Coca-Cola 591 ml (ou choix de Coke Diete 591 ml, Sprite 591 ml) ou eau ESKA 500 ml incluse à l'achat de chaque repas de l'offre spéciale des Fêtes, jusqu'à épuisement des stocks. *** Coca-Cola Ltee., utilisée sous licence. © Marque de commerce de St-Hubert S.E.C., employée sous licence. Tous droits réservés.



Quand on raccroche

MAUDE BOILY-BRODEUR

Une vocation par le menton

PASCAL FAUCHER

pascal.faucher@lavoixdelest.ca

GRANBY — C'est au bord d'un lac, à Haïti, que Maude Boily-Brodeur a trouvé sa vocation : elle sera infirmière.

Avant cela, elle a longuement étudié en arts et lettres. Mais quelque chose lui disait qu'elle ne trouverait pas sa voie dans ce domaine. « Je ne me voyais pas enseigner le français, dit la jeune femme de 22 ans. J'ai réalisé que je ne pouvais pas continuer comme avant. »

Au cours d'un voyage d'aide humanitaire dans la perle des Antilles, en 2012, elle a dû s'improviser infirmière auprès d'un Haïtien blessé. « Il s'était ouvert le menton, et pas à peu près ! C'est là que j'ai eu la piqure. De pouvoir soigner quelqu'un... Je savais maintenant ce que je voulais faire, et que je ne me trompais pas. »

Autodiscipline

Raccrocher en sciences infirmières n'a pas été aisé. Elle ne pouvait s'inscrire qu'à l'automne 2013 et a dû suivre des cours de rattrapage en sciences physiques et en chimie. Mais le jeu en valait la chandelle.

« Je n'ai jamais eu de bonnes notes comme ça ! », dit Maude. Mais c'est très différent (des arts et lettres). C'est très pratique comme matière et il faut avoir une maîtrise des notions rapidement. C'est aussi beaucoup de travail, ça prend beaucoup d'autodiscipline. »

Elle ne regrette toutefois pas ses études en Arts et Lettres. « Ça a été des cours super intéressants. J'ai pu me forger une opinion sur les langues ! Et j'aime beaucoup le cégep de Granby, alors ça ne me dérangeait pas de revenir ici. »



PHOTOS ALAIN DION

« De pouvoir soigner quelqu'un... Je savais maintenant ce que je voulais faire », s'est dit Maude Boily-Brodeur après un voyage à Haïti.

THIERRY GIROUARD

De pompier à trésorier

PASCAL FAUCHER

pascal.faucher@lavoixdelest.ca

GRANBY — Thierry Girouard a attendu neuf ans avant de retourner sur les bancs d'école au cégep de Granby.

« J'ai décidé de me placer les pieds », dit le Waterlois de 26 ans qui est aussi moniteur de conduite et pompier à temps partiel. « Je voulais une carrière payante. »

Il avait laissé ses cours, jadis, après une seule session en sciences humaines. « Je voulais devenir psychologue, mais finalement je ne *tripais* pas tant que ça », dit-il. L'appel de la carrière de sapeur a été plus fort. Il a même commencé des études de pompier... qu'il a dû abandonner à la suite d'une blessure au dos.

« J'étais déçu, mais de toute façon, les chances de se placer comme pompier sont difficiles, admet Thierry. Il y a beaucoup de finissants. »

Piqure

À travers ses nombreuses occupations, il s'est retrouvé à assister une comptable de la Ville de Waterloo. C'est là qu'il a eu la piqure.

« J'ai aimé ça, elle m'a donné le goût. Ça a été difficile le retour à l'école, se remettre dans le *beat*, le nez dans les livres. Et je croise souvent des élèves de l'école de conduite ! Mais j'ai de bons résultats et je ne regrette pas du tout. Je sais que j'aime vraiment ça. Sauf la philo... »

Il pourra aller à l'université l'an prochain. « Je me rends compte que je ne suis pas le seul à faire un retour à l'école. Il y en a qui sont pas mal plus vieux que moi dans mes cours ! »



« Ça a été difficile le retour à l'école, se remettre dans le *beat*, le nez dans les livres, mais j'ai de bons résultats et je sais que j'aime vraiment ça. Sauf la philo ! », dit Thierry Girouard.

LOGEMENTS SOCIAUX POUR LES PARENTS ÉTUDIANTS

Pas avant l'automne 2015

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU

marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Dans l'air depuis trois ans, le projet de construction de logements sociaux pour les parents étudiants rue Le Corbusier, à Granby, se complexifie. Résultat : ce n'est pas avant l'automne 2015 que les premiers locataires pourront emménager, estime la directrice de l'Office municipale d'habitation (OMH), Sylvie Lafontaine.

« Il y a encore du travail à faire », a lancé M^{me} Lafontaine. Selon elle, plusieurs embûches doivent être surmontées. À commencer par la hausse des coûts du projet. Présence importante de roc oblige, la facture des travaux de préparation du terrain est plus élevée que prévu, évoque la directrice.

« Nous sommes à la recherche de subventions supplémentaires ou nous regardons pour réduire les coûts », dit Sylvie Lafontaine.

À l'origine, la clientèle visée pour ces 24 nouveaux logements sociaux, construits pratiquement en face du Centre régional de formation intégré (CRIF), était les familles dont

l'un des parents ou les deux sont aux études. La « décision n'est pas encore arrêtée », relève la directrice de l'OMH, mais une partie des logements pourrait aussi accueillir des familles qui ne fréquentent pas forcément le CRIF.

Plus compliqué

En fait, l'ensemble du projet, lancé en 2010, est plus complexe que prévu, déplore Sylvie Lafontaine. « On a d'abord dû attendre que des places en garderie nous soient accordées », souligne-t-elle.

En novembre 2012, le CPE Nez-à-Nez, avec qui l'OMH a une entente de partenariat, a obtenu 66 places, dont une partie doit être réservée à la clientèle locataire. La garderie doit d'ailleurs être adjacente à l'édifice à construire.

Également, la direction de l'OMH a changé en cours de route de chargé de projets à la Société d'habitation du Québec (SHQ). Ce qui s'est traduit par de nouveaux délais. À l'heure actuelle, si tout se déroule comme prévu, les travaux pourraient commencer sur le terrain vers la fin de l'année 2014 pour une livraison de l'édifice en

2015, avance Sylvie Lafontaine.

Au départ, les coûts du projet ont été estimés à plus de trois millions de dollars. La Ville a consenti à assumer environ 25 % de la facture. En 2011, cet engagement se chiffrait à 850 000 \$. Cela inclut toutefois la valeur du terrain fourni par la Ville sur lequel l'immeuble sera construit. Le reste du financement provient de l'OMH et de la SHQ.

Prêts en juillet

L'OMH pilote par ailleurs cette année un autre projet important, soit la rénovation de fond en comble et la remise aux normes des 40 logements sociaux de la Villa St-François, situés dans les rues St-François et Notre-Dame.

Selon Sylvie Lafontaine, le projet « roule super bien ». Les locataires ont tous été déménagés, le temps des travaux. En principe, ils pourront réintégrer leur logement en juillet 2014, avance la directrice.

Les travaux de construction, qui s'élèvent à près de 2 millions de dollars, ont été confiés à Construction Choinière et frères de Dunham au terme d'un appel d'offres.

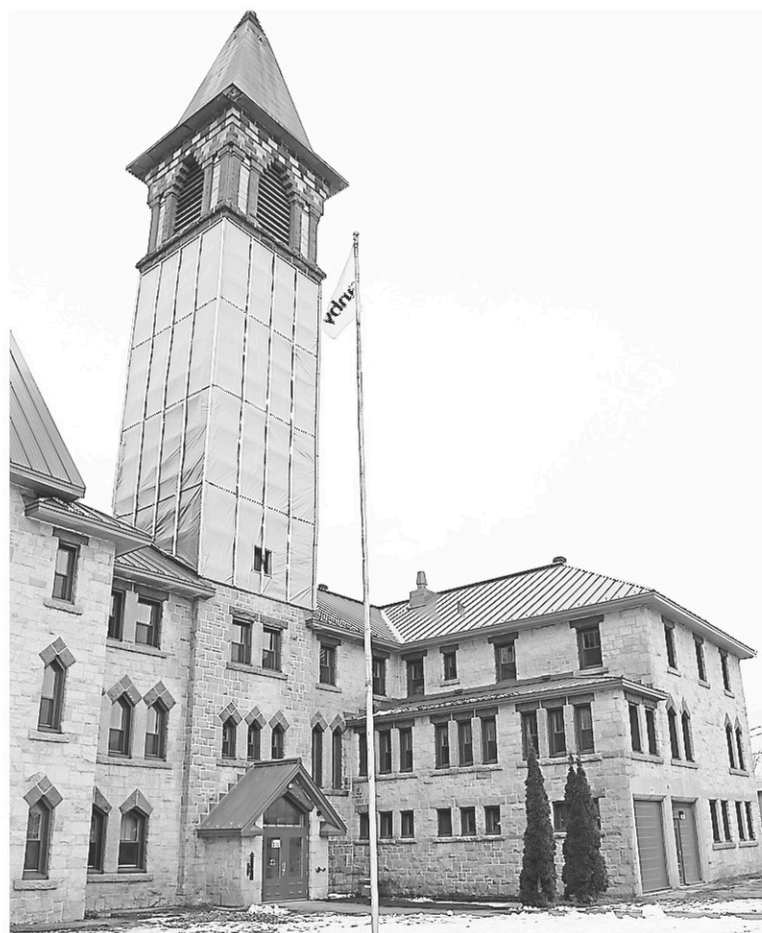


PHOTO ALAIN DION

Joints de maçonnerie à refaire

GRANBY (MFL) — Le clocher de l'ex-église Saint-Benoît à Granby a récemment été recouvert d'une toile. Une mesure préventive, a expliqué le directeur des travaux publics, Sylvain Flibotte. Mesure qui s'est toutefois imposée à la suite des forts vents et de la pluie qui s'est abattue sur la région le mois dernier. Une partie des joints de maçonnerie étant à refaire, l'eau s'est infiltrée dans quelques bureaux du nouveau centre communautaire aménagé au cours des derniers mois. Les dommages ont depuis été réparés, affirme M. Flibotte. « Mais on ne prend plus de risque », dit-il. Selon lui, c'est la première fois que l'eau s'infiltrait de la sorte. Et ce sont les vents du sud-est, plus rares, semble-t-il, qui en seraient responsables. La toile restera en place jusqu'au printemps 2014, soit jusqu'à ce que les joints soient refaits ; un projet prévu au prochain Programme triennal d'immobilisations, précise Sylvain Flibotte.

» À PROPOS

Le conseiller municipal à la Ville de Granby, Michel Mailhot, a tenu à préciser hier que la demande d'appui du Verger champêtre refusée par le conseil municipal en décembre 2012 n'était pas la même que celle qui a été acceptée en début de semaine. L'an dernier, le morcellement demandé avait pour effet de séparer la terre en trois, alors que le projet actuel divise les 101 hectares en deux. « Ce n'était pas la même demande. Ça fait une grosse différence », a fait valoir M. Mailhot.



ILLUSTRATION FOURNIE PAR L'OMH

Le projet de construction de logements sociaux pour les parents étudiants rue Le Corbusier, à Granby, se complexifie. Résultat : ce n'est pas avant l'automne 2015 que les premiers locataires pourront emménager, estime la directrice de l'Office municipale d'habitation (OMH), Sylvie Lafontaine.



39 400 fois mercis !

M105 demeure la station la plus écoutée en Haute-Yamaska!*

Meilleurs résultats à vie!

Sources:

*Sondages BBM, automne 2013, rt, l-d, 5a-1a

*Sondages BBM, automne 2013, marché central, l-d, 5a-1a

3377672

BOLTON-OUEST

Le développement du mont Foster toujours à l'étude

MICHEL LALIBERTÉ

michel.laliberte@lavoixdelest.ca

BOLTON-OUEST — L'avenir du projet immobilier dans le mont Foster pourrait se jouer dans les prochaines semaines. Le conseil municipal devra alors statuer sur la conformité des travaux déjà entrepris par les promoteurs.

Depuis plusieurs mois, Domaine Mont Foster demande à la municipalité de lui délivrer un certificat de conformité. L'entreprise a besoin du document pour obtenir l'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs pour poursuivre son développement plus loin dans la montagne. Tout achoppe en raison d'un règlement de la municipalité qui interdit qu'une rue qui se termine en cul-de-sac compte plus de 11 lots. Le projet en cours en compte 15.

Les promoteurs ont présenté cet automne un nouveau plan de lotissement respectant la limite fixée par le règlement municipal. Ce plan est à l'étude, a confirmé hier le maire Donald Badger. « On regarde ça avec notre avocate. Il y a plusieurs questions qu'on se pose. Alors, on veut prendre notre temps. On a une rencontre la semaine prochaine pour en parler », a-t-il dit.

Guy Lussier, un des actionnaires de Domaine Mont Foster, déplore que des avocats soient mêlés aux discussions. « On a l'impression que c'est l'avocate de la municipalité qui mène le dossier et pas le maire », a-t-il affirmé lorsque nous l'avons joint hier. « Ça fait trois mois qu'on essaie d'avoir un rendez-vous. Ça nous retarde », a-t-il dit. « C'est un dossier simple ; je me demande pourquoi on a des avocats là-dedans. »

Le développement du mont Foster est un sujet très sensible dans la petite municipalité. Plusieurs citoyens qui habitent près du mont Foster se plaignent que des maisons se construisent dans la montagne. Ils se sont adressés à quelques reprises au conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi pour que le

tout soit stoppé. Ils accusaient le conseil municipal de laxisme pour avoir accordé des permis en 2008 lorsque le projet a été lancé. Celui-ci contrevient au schéma d'aménagement de la MRC qui prohibe l'ouverture de nouvelles rues à l'extérieur du périmètre urbain.

La municipalité a modifié ses règlements en 2010 pour les rendre conformes à ceux de la MRC.

Opposants défaits

Les opposants du projet Domaine Mont Foster ont même formé une équipe pour affronter le maire et les conseillers sortants. L'échec a été retentissant, l'Équipe Bernard Côté n'ayant fait élire aucun de ses candidats. Signe d'un très fort appui de ses concitoyens, M. Badger s'est imposé en obtenant 70,8% des voix.

Le fait de trancher la question à savoir si le projet est maintenant conforme ne mettra pas fin au débat, signale M. Badger. La municipalité doit trouver un moyen de poursuivre

son développement en respectant ses règlements et ceux de la MRC. « Notre problème, c'est que nous n'avons pas de village. On n'a donc pas de périmètre urbain. Le défi, c'est de trouver un moyen d'avoir quand même un peu de développement. »

Chose certaine, les dirigeants de Domaine Mont Foster ont hâte d'obtenir une réponse de la municipalité. Ils veulent poursuivre leur projet, notamment en prolongeant le chemin Paramount jusqu'au chemin Summit, du côté nord du mont Foster, a indiqué M. Lussier. Les deux chemins sont séparés d'environ 600 mètres. « On va pouvoir présenter notre projet au Ministère (MDDEFP). »

Le débat risque d'être à nouveau relancé : le prolongement serait-il légal en vertu des règlements municipaux et du schéma d'aménagement de la MRC ? M. Lussier pense que oui.

Le MDDEFP enquête encore sur les travaux effectués depuis 2008, dont

du déboisement et du dynamitage. Les promoteurs ont procédé malgré le fait qu'ils n'avaient pas demandé de

certificat d'autorisation. Le Ministère refuse depuis d'étudier les demandes de Domaine Mont Foster.

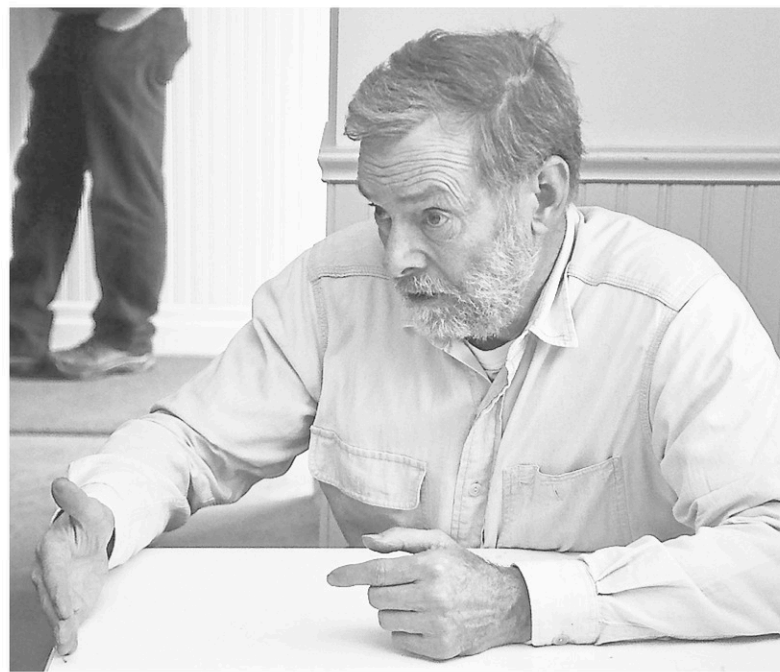


PHOTO MAXIME SAUVAGE, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« On regarde ça avec notre avocate. Il y a plusieurs questions qu'on se pose. Alors, on veut prendre notre temps. On a une rencontre la semaine prochaine pour en parler », a expliqué le maire de Bolton-Ouest, Donald Badger.

3339813

La 33^e Marche de Noël du CINLB

Samedi 7 décembre 2013

Partenaire média

La Voix de l'Est

Vivez un nouveau conte de Noël grandeur Nature

« Un Noël recyclé »

Au Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin
700, rue Drummond, Granby
450 375-3861

Billets : 9 \$/adulte, 7 \$/enfant, gratuit pour les 2 ans et moins. Prix spéciaux pour nos membres
Différents départs entre 14 h et 20 h

Beau temps mauvais temps, non remboursable. Réservation requise.



Points de vente : CINLB et

uniprix Isabelle Dupont, 338 rue St-Jacques (au comptoir postal)



À VENDRE 395 000 \$
359 Boivin, 132 Laurier, Granby

- Bureaux professionnels, 700 pi ca, pouvant satisfaire jusqu'à 2 300 pi ca de bureau, clinique, etc.
- Entrepôt 1 600 pi ca
- 25 places de stationnement, (accès sur rues Laurier et Boivin)
- Incluant un appartement de 6 pces 1/2 avec terrasse privée.
- Bâtiment entièrement rénové facile à modifier

Pour renseignements:
450 776-4651

3364186

3374999

OUVERT jusqu'à 21h00 en semaine



MANTEAUX

salomon Columbia Sportswear Company

chloé phyllé

ARC'TERYX

THE NORTH FACE

50%

Triple C (A64P) rég. 399.99 \$ spécial : 199.99 \$

KANUK

OBTENEZ jusqu'à 110 \$ en chèque-cadeau *

* Quelques exceptions. Détails en magasin.

BOTTES

merrell

Columbia Sportswear Company

salomon

THE NORTH FACE

SOREL

CHÈQUES-CADEAUX

100 \$ 50 \$ 20 \$ 10 \$

www.momosports.com

Granby • 450 372-9066 Sherbrooke • 819 822-3077

Des maires réclament une loi

JEAN-PHILIPPE ANGERS

La Presse Canadienne

MONTREAL — Les maires des plus grandes villes du Québec ont convenu, hier, de la « nécessité » d'une législation provinciale « immédiate » pour restreindre le temps des négociations sur les importants déficits

des régimes de retraite des employés municipaux.

Le maire de Rimouski et président

de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Éric Forest, le maire de Montréal, Denis Coderre, le maire de Québec, Régis Labeaume, et bon nombre d'autres se sont réunis, hier, à Montréal, pour discuter du déficit des régimes, évalué par ceux-ci à 5 milliards\$ pour l'ensemble des municipalités.

Ainsi, les municipalités réclament la « capacité de régler » après une année de négociations avec leurs employés. Dans une période maximale d'une autre année, des mesures — arbitrage ou autre — pourraient mener à l'imposition d'un règlement.

Pour ce faire, ils appellent le gouvernement du Québec à adopter une loi à la suite d'une étude en commission parlementaire.

« Pour les élus municipaux, l'heure n'est plus aux comités de travail », a déclaré M. Forest.

« On ne veut pas l'argent du gouvernement, on veut des outils pour adresser et régler ce problème », a-t-il ajouté, parlant d'un « fardeau insoutenable au fur et à mesure qu'on retarde l'échéance ».

Les maires n'ont pas voulu entrer dans les détails d'un éventuel projet de loi.

Réunis sous l'égide de l'UMQ, les maires ont fait valoir que les manières de chacun divergeraient, mais que « tous réclament le dépôt immédiat d'un projet de loi pour donner aux municipalités la capacité de régler après une année ». Tous ont aussi dit accorder la priorité à la négociation.

« L'idée (...) est qu'on doit régler et que l'on veuille encadrer ça dans le temps (...) en travaillant à partir d'une loi, a commenté le maire Labeaume à la suite de la conférence de presse. On ne veut plus de comités (de travail). Ça, c'est majeur quand même. Après cela, chacun a sa situation. (...) Mais faut que ça finisse. C'est tout. Prenez vos responsabilités et légiférez. »

« Volte-face »

En marge de la rencontre, hier, Marc Ranger, directeur adjoint au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), a dit y voir une « volte-face » de plusieurs maires qui oeuvraient activement selon lui pour des règlements négociés. Il a notamment cité le règlement important avec les cols bleus à Montréal sur les régimes, et a fait état d'une entente avec les cols bleus à Laval et de négociations qui vont « très bien » avec les cols blancs dans cette ville.

Il déplore que les maires demandent au gouvernement du Québec de « venir faire le travail », réclament qu'on accorde du temps pour assurer la pérennité des régimes de retraite des employés municipaux.

« On n'a pas voulu parler du contenu d'un possible projet de loi, a souligné M. Ranger. Mais on vient de nous dire, dans le fond, qu'il y aura une négociation pendant un an, et qu'après un maximum d'une autre année, il y aura une loi pour imposer les paramètres. C'est ça qui a été dit aujourd'hui (jeudi). On demande au gouvernement de venir faire le travail à leur place au niveau des tables de négociations. Parce que s'il n'y a pas de règlement en bout de ligne, ce qu'on comprend, c'est qu'il y aura des outils législatifs pour imposer des règlements. »

3365364

LE 7 DÉCEMBRE

SUPER

SAMEDI

25%

3 BOUTEILLES PAR PRODUIT

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

RABAIS DE 5,45\$ 16,30\$ 21,75\$ AROMATIQUE ET SOUPLE BERINGER PINOT NOIR	RABAIS DE 4,25\$ 12,70\$ 16,95\$ FRUITÉ ET DOUX Ménage à Trois California White Wine	RABAIS DE 4,85\$ 14,55\$ 19,40\$ FRUITÉ ET GÉNÉREUX CÔTES DU RHÔNE Appellation Côtes Du Rhône Contrôlée E. GUIGAL	RABAIS DE 6,75\$ 20,20\$ 26,95\$ AROMATIQUE ET CHARNU YEMULA SANGIOVESE MERLOT Umberto Cesari	RABAIS DE 17,45\$ 52,30\$ 69,75\$ AROMATIQUE ET ROND CHAMPAGNE DUVAL-LEROY BRUT
--	---	--	--	--

La modération
a bien meilleur goût.

Educ **valcool**

18+

Exclus de cette offre: titulaires de permis, SAQ Dépôt, SAQ.COM, SAQ Signature, agences de la SAQ et comptoirs Vin en vrac. L'offre Economisez 25% sur ces 5 produits est en vigueur le samedi 7 décembre 2013 seulement, jusqu'à la fermeture de la succursale ou l'épuisement des stocks, selon la première éventualité. Limite de 3 bouteilles par produit, par client, par transaction, pour chacun des produits suivants: Duval-Leroy Cuvée Design Paris Brut, champagne a.o.c. (code SAQ: 10516414); E. Guigal, côtes-du-rhône a.o.c. (code SAQ: 00259721); Yemula Umberto Cesari, sangiovese/merlot, rubicone i.g.t. (code SAQ: 11039787); Ménage à Trois, california (code SAQ: 10709988); Beringer Founders' Estate, pinot noir, california a.v.a. (code SAQ: 00903245). Quantités limitées à 66600 caisses pour tout le réseau. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus.

PRENEZ GOÛT
À NOS CONSEILS





PHOTO FOURNIE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

90 donneurs à la collecte de sang des agents de la Sûreté du Québec

WATERLOO — La collecte de sang organisée par les policiers de la Sûreté du Québec en Haute-Yamaska a permis de recueillir 90 dons, mercredi. Les organisateurs de l'activité qui se déroulait à Waterloo prévoyaient plutôt accueillir 100 donneurs. Sur la photo, l'agent Jérémie Fontaine, le sergent Éric Tremblay, le lieutenant Jocelyn Desrochers, une infirmière d'Héma-Québec et l'agente Maude Sansoucy.



PHOTO COURTOISIE

472 donneurs à la collecte de sang des policiers et pompiers

GRANBY — La 17^e collecte de sang des policiers et pompiers de Granby a finalement accueilli 472 donneurs, lundi et mardi, au pavillon Roger-Bédard du parc Daniel-Johnson. Le résultat est en deçà de l'objectif fixé par les intervenants d'urgence, qui espéraient recevoir 575 personnes. Des citoyens et des membres des services d'urgence figurent par les donneurs. Sur la photo, on reconnaît l'agent Marc Farand, porte-parole du service de police.

Bottin **excel**.com 20^{ans} 100 % HAUTE-YAMASKA ET PLUS

20^e ÉDITION 2014 EN PRÉPARATION

PRÉSENT **SUR LE WEB**

450 777-1152

3376128 3373439 2014-F

Joyeuses Fêtes!

Yves Paquette
Courtier immobilier

CELL.: 450 775-9940
BUR.: 450 378-4120 poste 237

Estimation gratuite
Un seul appel suffit

Visitez mes propriétés!
yvespaquette.com
RE/MAX Professionnel Inc.
Agence Immobilière

Les Entreprises **Grenier et Lallier inc.**
Entrepreneur Paysagiste

SAPIN DE NOËL (CULTIVÉ)

LIVRAISON

POINT DE VENTE
FERME HÉRITAGE MINER
100, RUE MOUNTAIN, GRANBY

450.776.8448

PRIX: 4,50\$ - LE PIED

3375237

Obtenez le **DOUBLE** de données et de minutes pour un temps limité!

Plus, un cadeau-boni allant jusqu'à 100\$² sur les téléphones sélectionnés!



L'offre du cadeau-boni prend fin le 31 décembre 2013.

koodo



FUTURE SHOP

BOUTIQUE MOBILE

Walmart

boutique **koodo**

Région de Montréal
Carrefour Angrignon
Carrefour du Nord
Carrefour Laval
Centre Eaton
Centre Laval
Centre Rockland
Fairview Pointe Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Joliette
Galeries Rive Nord
Le Boulevard
Mail Champlain
Place Alexis Nihon
Place Longueuil

Place Montréal Trust
Place Rosemère
Place Versailles
Place Vertu
Promenades St-Bruno

Région de Québec
Galeries Chagnon
Galeries de la Capitale
Laurier Québec
Place Fleur de Lys
Promenades Beauport

Ailleurs dans la province
Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke
Carrefour Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu
Centre Alma, Alma
Centre Valleyfield, Salaberry-de-Valleyfield
Galeries de Granby, Granby
Galeries de Hull, Hull
Galeries St-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe
Galeries Terrebonne, Terrebonne
La Grande Place des Bois-Francis, Victoriaville
Les Rivières, Trois-Rivières
Place du Royaume, Chicoutimi
Promenades de l'Outaouais, Gatineau
Promenades de Sorel, Sorel-Tracy
Promenades Drummondville, Drummondville

(1) Détails en magasin. (2) Le cadeau-boni variera selon l'endroit où est fait l'achat. Détails en magasin. Cadeau-boni offert avec nouvelles activations seulement. Jusqu'à épuisement des stocks.

LA VOIX DES LECTEURS

Le cri du cœur de Dadou

La une du 4 décembre m'a touché à un point tel, que je viens sans hésitation partager avec vous un doux souvenir.

Il y a 22 ans, mes amis Mireille et Jean-François, confiaient leur premier enfant Félix, à Ramza et Irène, deux sœurs libanaises installées à Montréal avec leur famille. Deux années plus tard, c'était au tour de Sophie d'aller rejoindre son frère ainsi que tous les petits amis de cette garderie. Maintes fois, je suis allé conduire le matin et chercher en fin de journée Félix et Sophie. Toujours j'ai été témoin de l'amour porté par Zaza et Irène envers les enfants et de l'attachement des tout-petits

en retour. Mes amis ne pouvaient pas avoir meilleur endroit. Encore aujourd'hui quand nous évoquons cette époque, une vive lueur de bonheur apparaît dans les yeux de chacun.

Je vous souhaite, chère Henda, que votre garderie affiche complet, afin que vous puissiez ainsi donner à vos petits pensionnaires le meilleur de vous-mêmes, que les enfants vous comblent de leur affection, et que les parents vous témoignent toute la gratitude que vous méritez.

Jacques Fontaine
Waterloo

Légaliser l'euthanasie ou s'abstenir de poursuivre

Le droit comporte une part d'éthique, mais il n'a pas à reproduire toutes les exigences de l'éthique. Plus concrètement, il n'a pas à reprendre l'éthique d'une personne ou d'un groupe, mais il doit être attentif aux valeurs de fond de la société et à l'influence des lois sur les mentalités, c'est-à-dire à l'effet éducatif des lois. De même, il n'a pas à entériner tous les droits individuels (aucun n'est d'ailleurs absolu), mais il doit tenir compte du bien commun, de l'intérêt collectif, qui se traduit souvent par le bien du plus grand nombre.

Malgré tous ses mérites, le rapport de la commission spéciale de l'Assemblée nationale sur Mourir dans la dignité est biaisé et se base notamment sur une vue déformée de ce qui se passe en Belgique et aux Pays-Bas. La lecture du mémoire de la Maison Michel-Sarrasin est éclairante et révélatrice à ce propos, lequel est corroboré par d'autres études et témoignages.

J'ai déjà écrit que le projet de loi 52 ne devrait pas inclure « l'aide médicale à mourir » parmi les « soins de fin de vie » (car c'est bien d'une forme d'euthanasie

qu'il s'agit et c'est comme cela que le geste est appelé dans la législation de divers pays), notamment à cause des inconvénients qu'une telle loi causerait pour un grand nombre de citoyens et citoyennes en regard du respect du libre choix d'un petit nombre.

Je voudrais suggérer aujourd'hui un amendement d'un autre genre au projet de loi, un amendement minimal, si je puis dire. Au lieu de compter l'euthanasie comme un « soin », que le médecin doit offrir lui-même dans certains cas dans la liste des soins disponibles, le projet de loi devrait se limiter à dire, comme dans certains pays, que le médecin qui pratique l'euthanasie dans les conditions indiquées dans la loi ne sera pas poursuivi. Le médecin pourrait alors répondre à la demande d'un patient sans qu'il soit tenu d'offrir lui-même cette solution. L'interdit légal de l'euthanasie demeurerait, avec son effet éducatif. Et d'un autre côté, diminueraient la crainte de certains malades et les risques de dérapages.

Guy Durand
Dunham

La saga des terres Miner

Bonjour,

Ma définition de l'attitude de M. Duchesneau dans cette saga me porte à penser que M. Duchesneau profite de ces retards qu'il cause lui-même pour lui permettre pendant ce temps

de vendre ses terrains, maisons, logements locatifs aux personnes à la recherche de logement ?

Jean Rivet
Granby

Nelson Mandela (1918-2013)



PAQUETTE-2013

LA VOIX DES LECTEURS

Terres Miner: lapsus suspicieux

M. Pierre-Paul Gingras, en lisant votre lettre «Terre Miner – Love Story» du mercredi 27 novembre, je me suis demandé si vous vouliez rire tellement vous encensiez. Mais lecture complétée, j'ai dû me rendre compte que vous sembliez sincère. Ma foi, plus d'encens que cela vous risquiez de suffoquer le récipiendaire.

Soyons plus sérieux. Monsieur, avez-vous lu et analysé au complet l'article du 26 novembre en p. 3? Là où M. Duchesneau semble trahir son désintéressement et sa grandeur d'âme en disant et je cite l'article du jour précédent. «Il y a toute une différence entre payer cash et payer sur 15 ans», dit M. Duchesneau avant de glisser que les conditions actuelles

permettent «à des gens d'entrer dans les ligues majeures avec presque rien».

Est-ce que ce lapsus ne révélerait pas le mobile profond de son agir? Je ne puis pas lui en faire un procès d'intention. Cependant, je puis me permettre de me questionner, de chercher ou de douter.

M. Gingras vous ne nous présentiez qu'une facette de la réalité. Par contre l'article de M. Paquette du 30 novembre semble bien illustrer le paradoxe existant entre tout le bien que M. Duchesneau veut, en disant vouloir nous donner plus pour la vente des terres Miner, mais aussi tout le tort économique causé par son obstination à poursuivre. Lorsque les poursuites ont démarré, je lisais, si

ma mémoire est bonne, que le tort causé se chiffrait à 35 millions. Cependant, on ne nous expliquait pas comment était fait le calcul. Cela nous donne tout simplement une idée de l'ampleur du dégât.

Je reviens à son lapsus. Toutes choses demeurant égales par ailleurs (ceteris paribus sic stantibus) qu'est-ce qu'il y a de grave ou d'inconvenant à ce que des individus puissent parvenir ou selon son expression «entrer dans les ligues majeures avec presque rien»? Est-ce qu'il existerait d'autres intérêts? Un petit conseil, je ne me présenterais pas à la cour avec un tel argument.

Roger Arbour
Granby

La belle au bois dormant

Quel soulagement que la réouverture du tronçon de la Denison Ouest, pauvres Granbyens obligés de prendre le petit bout de chemin de cabane (autre conséquence de l'entêtement de l'ancien maire...) qui mène à l'école JH-Leclerc! Mais quelle autre surprise que cette nouvelle intersection Corbusier/Denison? À croire que le concepteur se promène sur un cheval blanc en lançant des pétales de roses sur

son passage, entre les beaux nuages moelleux.

Pour une fois qu'il y avait une rue large pour la foule de gros camions jaunes (aussi appelés autobus) qui sillonnent ce secteur des plus achalandés. Sans oublier qu'une autre école se construit présentement dans ce même secteur. Probablement que le génie (qui a sûrement configuré aussi la rue Lansdowne), a pensé obliger les camions à aller par St-Charles

pour descendre vers Robinson. Wow! Comme si cette dernière avait besoin de ça. De toute façon, ce n'était pas une bonne raison pour rendre ce nouveau coin dangereux. Au départ, nos dessinateurs n'ont-ils pas le mandat de rendre la circulation plus fluide plutôt que de lui nuire? En tout cas, belle réalisation....

Gilles Couture
Granby

PROJET DE LOI SUR LES MINES L'opposition est silencieuse

ALEXANDRE ROBILLARD

La Presse Canadienne

QUÉBEC — Les partis de l'opposition ont gardé le silence, hier, à la suite du dépôt par le gouvernement péquiste minoritaire d'un projet de loi sur les mines qui reprend certaines de leurs suggestions.

Exception faite de Québec solidaire, aucun député n'a fait de commentaire, plongeant l'Assemblée nationale dans un suspense parlementaire, alors que les péquistes souhaitent faire adopter le projet de loi 70 à toute vitesse, avant l'ajournement prévu aujourd'hui.

Lors d'un point de presse qui a suivi le dépôt d'une version révisée de sa loi bloquée en octobre par l'opposition, la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, a assuré que sa proposition répond aux demandes de l'opposition.

« Je considère que l'essentiel est maintenu dans le projet de loi actuel, que nous avons fait des ajustements qui permettent d'avoir un projet de loi équilibré », a-t-elle dit.

Les représentants des ailes parlementaires libérale et caquiste ont affirmé que leurs équipes respectives examinent actuellement le document présenté par M^{me} Ouellet. Les députés de QS ont aussi réservé leur analyse pour plus tard, mais ils ont invité les péquistes à engager la confiance envers leur gouvernement minoritaire lors des votes sur le projet de loi.

Mercredi, la Coalition avenir Québec (CAQ) avait montré des signes d'ouverture pour procéder rapidement, mais les libéraux avaient signifié leur refus.

Hier, en Chambre, le leader parlementaire libéral Pierre Moreau a déclaré que les libéraux doivent déterminer si le texte respecte les conditions qu'ils ont fixées. M. Moreau a évoqué la possibilité d'étudier le projet de loi la semaine prochaine, ce qui nécessiterait de prolonger la session.

« Nous sommes disposés à procéder à l'étude, s'il rencontre les conditions, dès la semaine prochaine, pour toute la semaine s'il le faut, et adopter ce projet de loi avant Noël », a-t-il dit.

À la presse parlementaire, M^{me} Ouellet a affirmé qu'elle a renoncé à une partie de son droit de veto sur les zones compatibles à l'exploitation minière, une des principales critiques formulées par la CAQ et les libéraux contre le précédent projet de loi 43, déposé en mai.

Comme dans la version précédente, les municipalités pourront décider quelles sont les zones compatibles ou non avec les activités minières. Le ministère des Ressources naturelles aura un avis à donner, mais il n'aura plus le pouvoir de changer les plans d'aménagements une fois qu'ils sont acceptés.

M^{me} Ouellet a déclaré que les entreprises minières devront donc s'adresser directement aux municipalités si elles souhaitent une modification.



Verger CHAMPÊTRE
RECETTES DE CHEZ NOUS

**NOUS SOMMES AU SALON DES MÉTIERS D'ART
DU 6 AU 22 DÉCEMBRE**

À partir du 30 novembre, venez couper votre sapin en famille, balade en cariole, animaux et jeux gonflables pour les enfants.

2 300, rue Cowie, Granby • 450 379-5155
www.vergerchampetre.com

OUVERT JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE, MÊME À NOËL!

LES GRANDS PRIX DU TOURISME QUÉBÉCOIS 2013
LAURÉAT RÉGIONAL
LAURÉAT RÉGIONAL
LAURÉAT NATIONAL OR

Créateurs de saveurs
Terroirs
GARDE-MANGER
LE CHEMIN DES CANTONS



CANADIAN TIRE GRANBY

IDÉES-CADEAUX

Ensemble de 16 verres
2-3710
Rég: 19,99\$
RABAIS 55%
SOLDE: 8,97\$

Service à vaisselle en grès, 16 mcx
142-5364-6/902
Rég: 39,99\$
RABAIS 55%
SOLDE: 19,97\$

Table de massage
084-0515-6/902
Rég: 209,99\$
RABAIS 57%
SOLDE: 89,97\$

Ensemble vaisselle 16 mcx
142-2008-4/902
Rég: 49,99\$
RABAIS 62%
SOLDE: 18,97\$

Fauteuil masseur
084-0686-8/902
Rég: 699,99\$
RABAIS 60%
SOLDE: 279,97\$

Table pivotante, hockey sur table et billard, 6 pi
084-3844-4/02
Rég: 299,99\$
RABAIS 38%
SOLDE: 184,97\$

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au Vendredi: 8 h à 21 h
Samedi et dimanche : 8 h à 17 h

70 Simonds Nord, Granby
450 378-9884



Brault & Martineau
Pour le meilleur et pour le prix



Tout est réduit!

SUR LES MATELAS

Ensemble matelas et sommier COBALT

Matelas avec plateau Euro Top
Ressorts interactifs/Sommier rigide de 9 po
Sommier rigide de 5,5 po aussi disponible
Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place 13,03 \$*/mois ou 469 \$
- Ens. matelas et sommier grand lit 15,53 \$*/mois ou 559 \$
- Ens. matelas et sommier très grand lit 20,81 \$*/mois ou 749 \$

Prix réduit à
1386\$*/mois
ou
499\$
matelas sommier **2PLACES**

Ensemble matelas et sommier ROSEBAY

Matelas avec plateau Euro Top
Sommier rigide de 8,75 po
Sommier rigide de 5,75 po aussi disponible
Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place 15,53 \$*/mois ou 559 \$
- Ens. matelas et sommier grand lit 18,31 \$*/mois ou 659 \$
- Ens. matelas et sommier très grand lit 27,75 \$*/mois ou 999 \$

Prix réduit à
1664\$*/mois
ou
599\$
matelas sommier **2PLACES**

Ensemble matelas et sommier ESPANIA II

Matelas avec plateau Euro Top/Soutien mi-zone PostureGrid/Sommier rigide de 9 po
Sommier rigide de 5,5 po aussi disponible
Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place 17,47 \$*/mois ou 629 \$
- Ens. matelas et sommier grand lit 21,36 \$*/mois ou 769 \$
- Ens. matelas et sommier très grand lit 31,92 \$*/mois ou 1149 \$

Prix réduit à
1942\$*/mois
ou
699\$
matelas sommier **2PLACES**

Plan BM⁺ : Service de livraison flexible et gratuit**

► Plage horaire de 4 heures

90 jours d'essai
sur TOUS nos matelas

Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous l'échangerons contre un modèle de valeur égale ou supérieure. Détails en magasin.

La garantie confort, **UNE EXCLUSIVITÉ** des Galeries du sommeil Brault & Martineau

Oreiller
Taille régulière, enveloppe en percale de polycoton 180 fils au pouce, 20 oz de bourre 100 % polyester hypoallergénique

Prix réduit à
29\$

Ensemble matelas et sommier SUMMUM GEL

Matelas de mousse écologique ZX infusée de cristaux de gel/Technologie ZedFresh
Sommier rigide de 8 po
Sommier rigide de 4 po aussi disponible
Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place 36,08 \$*/mois ou 1299 \$
- Ens. matelas et sommier grand lit 44,42 \$*/mois ou 1599 \$
- Ens. matelas et sommier très grand lit 66,64 \$*/mois ou 2399 \$

Prix réduit à
4164\$*/mois
ou
1499\$
matelas sommier **2PLACES**

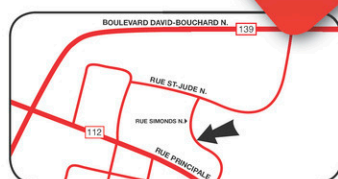
Ensemble matelas et sommier CALMA PT

Matelas avec coussinet intégré/Ressorts ensachés/Sommier rigide de 9 po
Sommiers rigides de 5 et 7 po aussi disponibles
Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place 22,19 \$*/mois ou 799 \$
- Ens. matelas et sommier grand lit 27,75 \$*/mois ou 999 \$
- Ens. matelas et sommier très grand lit 38,86 \$*/mois ou 1399 \$

Prix réduit à
2497\$*/mois
ou
899\$
matelas sommier **2PLACES**

Payez en 36 versements sans intérêt*
jusqu'en **décembre 2016** sur les matelas



HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU MERCREDI 10H À 18H • JEUDI ET VENDREDI 10H À 21H • SAMEDI 9H À 17H • DIMANCHE 10H À 17H

GRANBY 450 372-5656
braultetmartineau.com

50, RUE SIMONDS NORD, GRANBY J2J 2L1



Offres en vigueur du lundi 2 décembre au dimanche 8 décembre 2013. Quantité limitée sur certains articles. Valable sur les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. **Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799\$ avant taxes pour les matelas sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins. ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Nouvelles allégations : Rob Ford nie en bloc

TORONTO (LA PRESSE CANADIENNE) — Rob Ford a soutenu, hier, que les allégations voulant qu'il ait offert de l'argent et une voiture à deux membres présumés de gang de rue en échange d'une vidéo compromettante sont « de purs mensonges ».

Le maire de Toronto a répliqué à ces allégations sur les ondes d'une station de radio de Washington, alors que certains se demandent pourquoi la police n'a pas encore arrêté le maire.

M. Ford, entaché par divers scandales depuis quelques mois, a toutefois indiqué à la radio qu'il souhaitait changer de sujet, en soulignant qu'il avait accepté de participer à l'émission radiophonique matinale *The Sports Junkies* à WJFK-FM à condition de parler uniquement de football.

De nouveaux documents présentés en cour contiennent le résumé des propos de deux membres présumés d'un gang de rue de l'ouest de Toronto captés par de l'écoute électronique policière. Les deux hommes discutent des tentatives du maire Ford pour acheter une vidéo.

Selon la police, ces conversations laissent croire que les trafiquants avaient déjà vendu de la drogue au maire Ford, et qu'ils s'apprêtaient à le faire chanter.

Ces conversations ont été captées environ deux mois avant la publication des reportages du quotidien *Toronto Star* et du site web américain Gawker qui relataient les tentatives de trafiquants de drogue pour vendre aux médias

une vidéo montrant Rob Ford en train de fumer du crack.

Le maire Ford a été dépouillé en novembre de la plupart de ses pouvoirs à la Ville de Toronto, après qu'il a admis avoir effectivement déjà fumé du crack alors qu'il était en état d'ébriété.

Les documents de la cour indiquent que la police croit avoir entendu, lors de ces écoutes électroniques, un interlocuteur dire que Rob Ford était prêt à offrir « 5000 \$ et une voiture » pour récupérer la fameuse vidéo.

M. Ford n'a fait aucun commentaire à son arrivée à l'hôtel de ville, hier, mais le maire adjoint Norm Kelly, qui a hérité de la plupart des responsabilités du maire, a affirmé que ces récentes allégations

n'affecteraient pas les affaires courantes de la Ville.

M. Kelly a tout de même qualifié les nouvelles allégations de « troublantes ».

« Celle qui me dérange le plus, c'est la possibilité que des criminels aient été impliqués d'une quelconque manière avec le cabinet du maire », a-t-il dit.

3377828

SAPINS DE NOËL



NOUVEAU!

Venez choisir votre sapin fraîchement coupé!

...Ou coupez-le dans la plantation!

Situé à Shefford, entre 197 et 217, chemin Jolley

Plantation Éric Chagnon

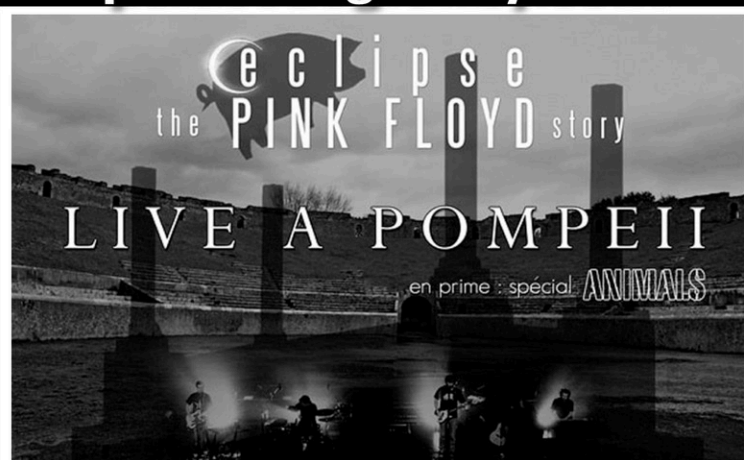
Vendredi-Samedi-Dimanche ou sur appel : 450 539-4347

Emballage compris

3380932

PRENEZ LE TEMPS de penser à vous!

NE PERDEZ PAS DE TEMPS achetez en ligne
palacedegranby.com

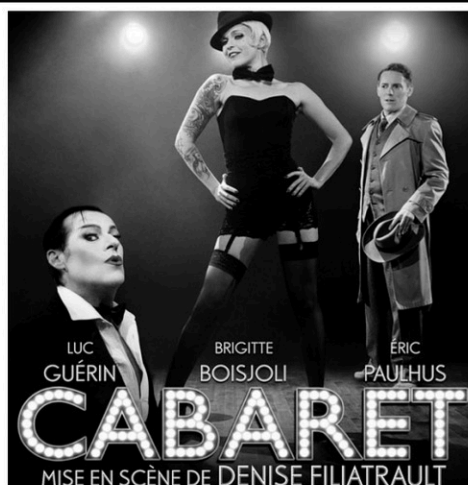


Eclipse
Live à Pompeii

Vendredi 13 décembre, 20h

40 \$ au comptoir

42⁵⁰ \$ Tél. et Internet



Cabaret

Samedi 14 décembre, 20h

68 \$ au comptoir

70⁵⁰ \$ Tél. et Internet

facebook.com/palacegranby

Lundi au vendredi: 12h à 19h Samedi: 9h 30 à 20h Dimanche: Midi à 17h (20h soirs de spectacles)



*Tous les prix incluent les taxes et la redevance.
L'horaire et les tarifs peuvent changer sans préavis.
Rabais possibles pour les aînés et les étudiants.

Merci à nos partenaires:



Québec



135 Principale,
Bureau 20, Granby
450 375-2262
1 800 387-2262



Le Palace est subventionné par la Ville de Granby et par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.



*Scintillez comme la
Fée des étoiles...*
RÊVEZ DE PANDORA.



Charms en argent sterling à partir de 29 \$

PANDORA®
DES MOMENTS INOUBLIABLES



**DISTRIBUTEUR
D.E.L.E.S.T**
155 Principale, Granby
450.372.5131

Une décoration de Noël PANDORA gratuite
à l'achat de 150 \$ en bijoux PANDORA.*
du 30 novembre au 8 décembre

*Recevez une décoration de Noël PANDORA (d'une valeur au détail de 25 \$ CA) avec votre achat de 150 \$ ou plus de bijoux PANDORA. Avant taxes. Jusqu'à épuisement des stocks, limitée à une par client. Voir votre boutique pour plus de détails.

Brevet des États-Unis n° 7 007 507 • © 2013 Pandora Jewelry, LLC • Tous droits réservés • PANDORA.NET

SUICIDES DE MILITAIRES

L'alarme sonnée dès 2011

PIERRE SAINT-ARNAUD

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — La vague de suicides qui frappe les Forces armées canadiennes était prévisible et n'est probablement pas terminée, selon un expert.

Le colonel à la retraite Michel Drapeau, professeur de droit et avocat spécialisé dans les affaires militaires, avait d'ailleurs écrit à ce sujet un article en août 2011 dans la revue *Hill Times*, intitulé « Le ministère des Anciens combattants peut-il faire face à un possible tsunami de problèmes mentaux? » (Can Veteran Affairs Canada deal with a possible tsunami of mental health problems?).

M^e Drapeau s'étonne qu'aucun groupe de travail n'ait été mis sur pied à Ottawa pour faire face à ce problème.

Il rappelle qu'il y a un prix à envoyer des hommes et des femmes à la guerre et déplore que, malgré tout, aucun processus n'ait été mis sur pied pour gérer les quelque 40 000 militaires canadiens qui ont servi en Afghanistan.

Le colonel Drapeau, qui a défendu de nombreux militaires dans des causes de syndrome de stress post-traumatique (PTSD dans le jargon, de l'anglais post-traumatic stress disorder) note que les forces américaines ont estimé qu'entre 10 et 15% des soldats ayant servi au front pourraient souffrir de PTSD.

Cependant, le syndrome est comme « une bombe à retardement », en ce sens qu'il est difficile à diagnostiquer et ne se manifeste souvent que deux ou trois ans plus tard, parfois plus. Aussi, il reproche aux Forces armées de banaliser ce que les troupes vivent sur le champ de bataille en croyant qu'un court séjour en villégiature à Chypre au retour d'une mission, comme c'est la pratique, permet aux militaires de se refaire une santé et « chasser leurs démons. »



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Les parents du militaire Micheal Robert McNeil lors de ses funérailles, hier. Le soldat a notamment combattu en Afghanistan, en Bosnie et en Croatie. Il s'est enlevé la vie le mois dernier à la base de Petawawa.

Approche « inefficace »

Mercredi, tant le ministre de la Défense Rob Nicholson que le premier ministre Stephen Harper ont imploré les militaires en crise d'aller chercher de l'aide, une approche que M^e Drapeau juge complètement inefficace.

Il fait valoir que les militaires qui sont en détresse font l'impossible pour éviter de demander de l'aide soit pour ne pas entacher leurs états de service, soit par crainte d'être vus comme des faibles, soit pour éviter de voir leur carrière mise en péril ou une combinaison de ces facteurs.

Ces craintes ne sont pas sans fondement, comme le démontre une

entrevue publiée plus tôt cette semaine par *La Presse Canadienne* avec le caporal-chef Kristian Wolowidnyk, un ex-ingénieur de combat ayant survécu aux conditions pénibles de Kandahar en 2009 et en 2010.

Deux jours après avoir appris qu'il ne pourrait plus poursuivre une carrière dans les Forces, soit le 21 novembre dernier, Wolowidnyk, marié et père d'un enfant de deux ans, a tenté — sans succès — de s'enlever la vie.

Kristian Wolowidnyk souhaitait ardemment demeurer dans les Forces et se qualifier pour de nouvelles fonctions. Non seulement l'a-t-on privé de cette possibilité,

mais, en plus, on lui a dit que ses blessures psychologiques, incluant de l'anxiété et de la dépression ne lui permettraient pas de demeurer dans les Forces pour suivre un processus de libération prolongée pour soldats blessés.

L'épouse de Wolowidnyk, Michele, a raconté qu'avant sa tentative de suicide, son mari ne rencontrait qu'un travailleur social aux deux semaines et n'avait pas obtenu de soins psychiatriques depuis l'été.

Vague de suicides à craindre ?

Un autre ex-militaire interrogé par *La Presse Canadienne*, le caporal à la retraite David Hawkins,

a été libéré cet automne après avoir tout fait pour demeurer au sien des Forces armées.

Ce dernier affirme que l'appareil militaire cherche simplement à se débarrasser de soldats aux prises avec le stress post-traumatique, et ce, même s'ils ne sont pas mentalement prêts à partir.

Pourtant, le caporal Hawkins ainsi que le caporal-chef Wolowidnyk sont affectés à l'Unité interarmées de soutien du personnel, qui est censée préparer les blessés soit à réintégrer leur unité de combat, soit à être libérés des Forces.

Le cas de Kristian Wolowidnyk ne serait pas unique. Selon des organismes qui viennent en aide aux anciens combattants, il y aurait jusqu'à 12 tentatives de suicide pour chaque cas de suicide réussi.

Michel Drapeau déplore à ce sujet que les Forces armées ne dévoilent pas de statistiques sur les tentatives de suicide et encore plus que l'appareil militaire et le gouvernement ne soient pas davantage proactifs en termes de prévention, mais réagissent constamment aux crises.

L'ex-militaire reconnaît que les ressources psychosociales requises pour s'attaquer à cette problématique sont très coûteuses, mais il estime que si le gouvernement Harper estime avoir les moyens de dépenser des millions de dollars en publicité pour faire la promotion de ses politiques économiques, il pourrait également en dépenser pour des services d'urgence et des cliniques pour prévenir d'autres suicides.

Par ailleurs, il prévient le fait de dépenser de l'argent n'est pas une bonne approche en soi. Il y a aussi la manière. Il fait valoir que l'approche financière privilégiée jusqu'ici a porté sur les pensions versées aux anciens combattants, alors qu'il est convaincu qu'il serait plus avantageux d'investir dans la prévention afin de freiner ce qu'il qualifie d'« épidémie de suicide ».

Québecor vend ses hebdomas à TC Transcontinental

JULIEN ARSENAULT

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — La guerre dans le secteur québécois de la presse écrite régionale a pris fin hier lorsque Québecor a annoncé la vente de ses 74 journaux hebdomadaires de sa filiale Sun Media à TC Transcontinental, qui pourrait avoir un quasi-monopole dans ce secteur.

La transaction de 75 millions \$ a été approuvée par les conseils d'administration des deux entreprises, mais Sun Media

continuera à exploiter ces publications jusqu'à ce que le Bureau de la concurrence donne son aval à la vente.

Même si elle se départit de ses journaux hebdomadaires, Québecor, société mère de Sun Media, conserve ses quotidiens dans la province, soit le *Journal de Montréal*, le *Journal de Québec* et le *24 Heures*, de même que l'agence QMI.

Il s'agit cependant d'un changement majeur de stratégie pour Québecor, qui avait acheté et mis sur pied diverses publications

afin de concurrencer TC Transcontinental au cours des dernières années.

L'annonce de cette transaction survient au lendemain de la décision de Sun Media de mettre à pied 200 autres employés à travers ses filiales, dont 50 journalistes travaillant à l'extérieur du Québec.

Selon le président et chef de la direction de Québecor, Robert Dépatie, le marché de la presse écrite locale a passablement été transformé au cours des dernières années par la révolution numérique.

« Les publicitaires peuvent maintenant annoncer sur une multitude de plateformes qui n'existaient même pas il y a un peu plus d'une décennie, a-t-il souligné, par voie de communiqué. La presse écrite a un avenir (mais elle ne peut) ignorer la nouvelle réalité du marché. »

De son côté, le président et chef de la direction de TC Transcontinental, François Olivier, a indiqué que la transaction s'inscrivait dans la stratégie de l'entreprise, qui possède actuellement 76 hebdomadaires régionaux.

3376311

L'équipe Van Doorn

Karine Gendron Tony Van Doorn Luce Laverrière

450 521-2864 450 531-6709 450 375-3259

Van Doorn

Agence immobilière • Courtiers immobiliers

- Résidentiel
- Multifamilial
- Succession

À partir de **2%**

Pour un résultat à votre image, **APPELEZ-NOUS!**

450 531-6709

3101696

Visitez notre site : **www.equipevandoorn.com**

La FIQ en faveur de la Charte

PIERRE SAINT-ARNAUD

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Le plus important syndicat d'infirmières au Québec, la FIQ, se prononce en faveur de la Charte québécoise de la laïcité, mais promet du même soufflé de défendre tout membre qui serait congédié pour avoir porté un signe religieux ostentatoire.

Les délégués de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), l'ancienne Fédération des infirmières du Québec, ont pris cette position lors de leur conseil fédéral, hier, à Laval, sur la base d'un sondage auprès des membres faisant état d'un appui de 60% des répondants en faveur de la charte et de 60% également en faveur de l'interdiction du port de signes religieux ostentatoires par les employés de l'État.

Interrogée à savoir si le syndicat défendrait une de ses membres qui serait congédiée pour avoir porté un hijab, par exemple, la présidente de la FIQ, Régine Laurent, a été claire : « Sans aucun doute. Nous avons pris une décision par rapport à des orientations, une décision collective. Déjà, il y a des choses que collectivement on désapprouve, mais quand nos membres dérogent ou qu'elles sont dans l'illégalité, on les accompagne, on les défend. »

M^{me} Laurent a cherché à illustrer cette position avec un exemple pour le moins étonnant.

« Collectivement, nous condamnons sévèrement des professionnels en soins qui volent des narcotiques au lieu de les donner au patient qui est en souffrance. Mais quand elles subissent des conséquences de la part de l'employeur, je leur fournis quand même un procureur pour les accompagner, pour s'assurer que leurs droits sont respectés. Peu importe la personne dans la société et peu importe la loi, tout le monde a le droit d'être défendu et d'être entendu », a fait valoir la syndicaliste.

M^{me} Laurent n'a cependant pas voulu préciser si la FIQ contesterait la légalité du congédiement d'une personne portant un signe religieux ostentatoire.

« Je ne sais pas sur quoi on va les défendre. La loi n'est pas adoptée encore. Comment est-ce que les gestionnaires du réseau vont l'appliquer? Ce n'est pas moi qui vais appliquer la loi, ce sont les gestionnaires qui vont l'appliquer. Est-ce qu'il y aura une gradation dans la façon d'appliquer la loi? C'est tout ça qu'on devra prendre en considération, mais, ce qui est clair c'est que oui, s'il y a des membres individuellement qui subissent des conséquences on va les défendre et on va les accompagner. »

Accommodements religieux : une réalité

Le sondage indique par ailleurs que 76% des répondants estiment nécessaire de baliser et d'encadrer les demandes d'accommodement pour motifs religieux. Contrairement aux affirmations de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux, qui disait n'avoir aucun problème significatif avec les

demandes d'accommodements, 55% des répondants au sondage de la FIQ ont dit recevoir des demandes d'accommodements pour motifs religieux de la part des patients.

Sur la question des signes religieux, Régine Laurent a affirmé qu'un résultat de 60% de répondants en faveur de l'interdiction du port de signes religieux visibles pour tous les salariés de la fonction publique dissipe toute ambiguïté sur la légitimité de la prise de position de la délégation.

« Peu importe le débat dans lequel on est, une majorité c'est une majorité », a-t-elle fait valoir.

La Fédération, qui représente 62 000 membres, dont la grande majorité des professionnelles en soins infirmiers, prévoit déposer un mémoire devant

la commission parlementaire sur le projet de loi 60.

Le sondage a été mené entre le 23 octobre et le 6 novembre auprès de 647

membres de la FIQ dans une proportion représentative de la composition du syndicat. Sa marge d'erreur est de plus ou moins 3,8%.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

La présidente de la FIQ, Régine Laurent, a indiqué que son syndicat se prononcerait en faveur de la Charte de la laïcité.

» EN BREF

Commission Charbonneau : pause des Fêtes

LA PRESSE — La commission Charbonneau a annoncé hier qu'elle est présentement à entendre son dernier témoin de l'automne. Frappé d'une ordonnance de non-publication, le témoignage de l'entrepreneur Louis-Pierre Lafortune viendra clore la semaine prochaine les audiences d'automne de l'enquête publique.

La Commission a confirmé que la juge France Charbonneau, décrètera une pause dans les audiences pour la période des Fêtes à la suite du témoignage de Louis-Pierre Lafortune, qui devrait prendre fin la semaine prochaine. La reprise des audiences est prévue le 13 janvier.

Lui-même frappé d'une ordonnance de non-publication, le témoignage de Louis-Pierre Lafortune mettra ainsi fin à un automne fortement marqué par les interdictions de publication. Pas moins de 12 des 30 témoins entendus depuis septembre l'ont été sous ordonnance de non-publication.

3381982

Résultats des tirages du : 2013-12-05

Célébration 25^e Anniversaire 2013

Lot de 25 000 \$ (non décomposable) **550A429**

Il est à noter que le lot doit être réclamé dans l'année qui suit le tirage

Lotto-D 2 6 3 3 3 3 2 3

Extra 4760222

banco 03 06 11 12 15 19 28 30 31 35 46 49 53 56 58 59 61 67 68 70

Triplex 12 17 33 35 40

Astro Jour - Mois - Année - Signe 31 JANVIER 02 CANCER

Quintessence 3 971 4 5938

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

3351415

CONCOURS **La Voix de l'Est**

Guide-Cadeaux

3 prix de 500\$

À GAGNER chez

MARCHÉ du Village



COMMENT PARTICIPER :

remplissez le coupon ci-dessous en répondant à la question du jour (la réponse se trouve dans le Guide-Cadeaux inséré dans *La Voix de l'Est* du samedi 23 novembre 2013). Vous pouvez également consulter le Guide-Cadeaux sur lavoixdelest.ca

Postez-le à :

Concours « *La Voix de l'Est* vous fait plaisir pour Noël »
Casier postal 277, La Voix de l'Est,
76, rue Dufferin
Granby, J2G 9L4

Où déposez-le chez :

Marché du Village
98, route 235, Ange-Gardien
Autoroute 10, sortie 55

Concours « *La Voix de l'Est* vous fait plaisir pour Noël »

Nom : _____ Ville : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____
Question du jour : Quel est le montant du rabais qu'offre Mini Mécanique Granby ?
Réponse : _____

Le 18 décembre, trois prix de 500 \$ en bons d'achat chez Marché du Village seront tirés au sort parmi tous les coupons reçus avant 16h30 le 13 décembre 2013. À noter que pour être déclarés gagnants, les participants devront avoir répondu correctement à la question inscrite sur le coupon de participation. Les règlements de ce concours sont disponibles à *La Voix de l'Est*. Seuls les coupons découpés suivant ce pointillé seront acceptés.



NOUVEAU : JEUX DE POKER POCHE !

Le Centre
728 Dufferin, Granby
450 360-0909

De tout pour vos cadeaux de NOËL

Petites annonces

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30*

450 375-8888 | 450 375-VENDU
classees@lavoixdelest.ca

* Avant 16 h pour parution le lendemain. Le vendredi avant 16 h pour parution dans *Le Plus* ou pour le spécial Trio Média.

CVENDU
Le site des petites annonces de
La Voix de l'Est

VISA MasterCard Interac

PRENEZ NOTE QUE:
Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16 h pour être corrigée ou annulée le lendemain.
Toute erreur ou annulation dans *Le Plus* ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16 h pour être corrigée ou annulée.

386139V

C'est à ton tour...

**Aujourd'hui
c'est l'anniversaire de**

Béline Gagné, de Granby;
Nicole Lévêque, de Bromont;
Roland Létourneau, de Bromont;
Jeannine Authier, de Granby;
Vincent Tougas, de Bedford;
Jocelyn Monty, de Farnham;
Gilles Brassard, de Granby;

Pour souligner un anniversaire
il vous suffit d'appeler au plus tard
la veille avant 16 heures
du lundi au vendredi
au 450-375-8888 ou par courriel
classees@lavoixdelest.ca

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

**OFFREZ-VOUS
CE CADEAU DE NOËL**

Belle maison de Ville 2010, super propre, bois
franc sur 2 étages. Pas de voisin à l'arrière, très
bon secteur. SEULEMENT 159,500 \$.
DEMANDEZ-MOI UNE VISITE!

Jean-Marc Pelletier Ctr Immobilier
Proprio Direct 450-577-3688

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

3½ SEMI-MEUBLÉ, ET 4½

Info: 450-775-5310.

4½-5½ libres imm., près des services. Cour
arrière. Conciergerie. Tranquille. Sécuritaire.
Références. 450-578-0963 Placemasse.ca

4½ CONDO, RUE TRÉPANIER, constr. 4 ans,
très spacieux, air climatisé, grand rangement
au s-sol, 795\$/mois. ☎ 450-830-0246

**★ AVEC ASCENSEUR
GRANDS 3½, 4½, 5½ ★**

Très bien insonorisés, bien éclairés, comptoir-
lunch, remise int., gr. balcon. **Faut voir!**
Info: 450-378-3193

Grand 4½ pour 50 ans et plus,
eau chaude incluse, 775-5310.

1919
Logements d'immeubles vendus depuis 2000
Yves Forand
Courtier immobilier
Cell.: 450 375-1621
Bur.: 450 378-4120
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

166 LOCAUX À LOUER

Bureaux à louer

280 pi.ca., disponible 1er janv. 2014, édifice
professionnel récent. Stationnement, endroit
très passant. 177 rue Denison Est, Granby
secteur Mont Sacré-Coeur.
450 777-6524 ☎ 450-372-9033

202 ARGENT À PRÊTER

ARGENTDIRECT.COM

Prêts de 500\$ et + sans enquête de crédit.
Situé à Granby. 1-888-374-5777

205 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDATION DE DETTES

Personnel ou commercial
Un seul paiement par mois
Cartes crédit, Hydro, impôts, tél., câble, prêts,
TPS/TVQ, saisie, etc. **Refaites votre crédit!**
Parlons-en: 1-888-371-0661

302 MEUBLES ÉLECTROMÉNAGERS

INFO TECH DB

Rabais de 10 à 30 % sur tous les électroména-
gers usagés en magasin. Livraison et installa-
tion incl. 401 Sud, Cowansville. 450-263-6508

351 ESCORTES

★★★ A1 ROMANCE ENR. ★★★
NOUVEAU : MASSAGE À L'HUILE
7/7 - 24/24. Reçoit et se déplace. Pas d'extra.
Engageons. Différentes nationalités.
450-405-4902

CHELSEE 25 ans, nouvelle, endroit discret,
étudiante, bonne réputation. 7/7
Pas d'extra dans les prix. 450-204-0974

RAYON DE SOLEIL

Super fille reçoit et se déplace. 7 j / 7.
Engageons filles de Granby et les environs.
450-558-1966

VANESSA 28 ans, petites fesses bombées,
36B, cheveux bruns, se déplace et reçoit avec
discretion. Fétiche. Info: 450-525-6878

ZOÉ RENCONTRE INOUBLIABLE,
36DD, lingerie, films xxx, classe, VIP.
Granby • privé • 7/7 • 450-991-0632

353 MASSAGES

Sandra 450-577-5898

Du lundi au samedi, de 10 h à minuit

LA SÉDUISANTE ROXY
SENSUELLE ET SEXY
450-525-6454

NYKKY, blonde 38DD, lingerie
reçoit résidence privée, classe, massage et +.
Bienvenue 50 ans et +. Jouets.
20 min. de Granby (Sanair). 450-773-3542

PRESCILLA de retour, à partir de 9 h 30
450-204-4802

VANDA TRÈS JOLIE FILLE NOIRE, douce et
sexy pour massage sensuel et érotique --
24h/24h. Reçoit et se déplace. 450-330-2762.

AVIS

À NOS ANNONCEURS

La Voix de l'Est se réserve le
droit de refuser l'insertion de toute
annonce contraire aux normes
et traditions établies dans notre
société.

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

MASSOTHÉRAPIE

Certificats-cadeaux disponibles
Sur rendez-vous : 450-378-2239

411 AMITIÉS RENCONTRES

Jolie femme veut rencontrer un homme de 50
ans à 65 ans, fumeur, avec auto. Femme 145 lb,
5' 4". 450-994-3374 ou message sur répondre

451 PERSONNEL DEMANDÉ

LA BELLE PROVINCE, BROMONT
SERVEUSE demandée pour fin de semaine
doit être fiable et stable.
Apportez votre C.V. au 10 boul. Bromont.

Lavage de camions Pro-Net 2002
recherche LAVEUR(EUSE) sur appel.
12 \$ l'heure, payé(e) à la journée. Soir de
semaine et fin de semaine. 1-800-364-2007

POUR DES RÉSULTATS...
lors de vos transactions immobilières

**BERNARD
EST LÀ!**

BERNARD ROUSSELLE Courtier immobilier

Cell.: 450 521.7211
bernardrouselle.ca



ROYAL LEPAGE
Avantage
AGENCE IMMOBILIÈRE

414 CINÉMA

CINÉMA ÉLYSÉE de GRANBY

6 décembre au 12 décembre 2013

ANDRE RIEUS 2013 Maastricht
Concert (G) 177
Dimanche : 13 h.

DÉMANTELEMENT LE (G) 111
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Tous les jours : 13 h 30, 16 h, 18 h 50 et
21 h 30.

HOBBIT LE : DÉSOLATION DE SMAUG
Format 3D (GDJE) 161
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Jeudi : 22 h.

HOMEFRONT V.O.A. (13vi) 100
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Jeudi : 19 h 25.

HUNGER GAMES LEMBRASEMENT
(GDJE) 146
Tous les jours : 12 h 30, 15 h, 15 h 30,
18 h 30, 18 h 45, 21 h 30 et 21 h 45.

IL ÉTAIT UNE FOIS LES BOYS (G) 106
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Tous les jours : 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 25.

IL PLEUT DES HAMBURGERS 2 (G) 95
Tous les jours : 12 h 45.

PROTECTION (13vi) 100
Vendredi au mercredi : 12 h 45, 15 h, 17 h 10,
19 h 25 et 21 h 35;
Jeudi : 12 h 45, 15 h, 17 h 10, 21 h 35.

REINE DES NEIGES LA (G) 102
Vendredi au mercredi : 13 h, 21 h 20;
Jeudi : 13 h.

REINE DES NEIGES LA Format 3D (G) 102
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Tous les jours : 15 h 45, 19 h 10.

THOR UN MONDE OBSCUR (GDJE) 117
Vendredi au samedi, lundi au jeudi : 16 h 10
et 19 h 10; Dimanche : 19 h 10.

THOR UN MONDE OBSCUR Format 3D
(DGJE) 117
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Vendredi au samedi, lundi au jeudi : 13 h 15,
21 h 40; Dimanche : 21 h 40.

VOLEUSE DE LIVRES LA (G) 131
CINÉ BOUT CHOUX VENDREDI : 13 h
Tous les jours : 13 h, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 30

451 PERSONNEL DEMANDÉ

Recherche JOURNALIER pour sablage,
masquage et décapage de pièces d'avion.
Salaire offert: 12\$/h.
Envoyez CV : aircraftpaint@rogers.com

501 AUTOMOBILES

AUTOS, CAMIONS, 4X4, financement maison
Aucun cas refusé, 2006 à 2012
AUTOMOBILES BRISSON, 1-866-566-7081
www.automobilesbrisson.com

552 AVIS PUBLICS

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la
suite du décès de Germaine Dumas-Trudel,
survenu le 10 mars 2013, en son vivant
domiciliée au 122-335, rue Saint-Jacques
à Granby (Qc) J2G 3N5, un inventaire des
biens de la défunte a été terminé le 2013-11-
22 par le liquidateur, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les
intéressés seulement auprès d'Isabelle Matte
2135, rue Normand, Sherbrooke (Qc) J1G
4L1.

Donné ce vendredi 6 décembre 2013.
Isabelle Matte, liquidatrice de la succession.

**La terre est riche
de son monde**



**DÉVELOPPEMENT
ET PAIX**

1-888-234-8533
(514) 257-8711
www.dev.org

*Vos dons assurent la gratuité
des soins et des services offerts
à la population
de la Haute-Yamaska
et de Brome-Missisquoi*

LA MAISON
AU DIAPASON

*Pour l'amour
et la dignité
des personnes
en fin de vie*



LA MAISON AU DIAPASON
900, rue de l'Émeraude, Bromont (Québec) J2L 0G1
450 534-2002
www.audiapason.org

ÉQUIPE CHRISTIAN LA LUMIÈRE

Christian LaLumière Cell.: 450 531.9595
Michel Marquis Cell.: 450 531.7200
Curtis Skinner Cell.: 450 531.3939



UNE ÉQUIPE GAGNANTE !



www.ChristianLaLumiere.ca

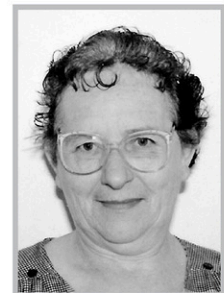
Bur.: 450 378.4120

Cell.: 450 531.9595

RE/MAX Professionnel C.L. - Agence immobilière • Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Professionnel Inc. * Source Re/Max Québec

CHAMPAGNE

Mme Juliette - 1939-2013



Au CHSLD Centre Waterloo, le 4 décembre 2013, à l'âge de 74 ans est décédée madame Juliette Champagne, demeurant à Waterloo. Elle laisse dans le deuil son frère Normand Champagne (Gisèle Larivière), sa soeur Claudette Champagne (Jean-Claude Roy). Elle était aussi la soeur de feu Cécile, feu Raymond (Lois Beakes), feu Gérard (Bernadette Royer), feu Bernard Champagne. Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

Nous remercions le personnel du CHSLD de Waterloo pour les bons soins prodigués à Juliette.

Madame Champagne repose au **SALON LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE WATERLOO**. La famille accueillera parents et amis le vendredi 6 décembre 2013 de 19 h à 22 h ainsi que le samedi 7 décembre, jour des funérailles, à compter de 12 h (midi), jusqu'au départ du salon à 13 h 45 pour se rendre à l'église St-Bernardin où le service sera célébré à 14 h. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Bernardin de Waterloo à une date ultérieure.

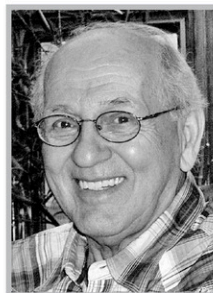
Bessette
RÉSIDENTS ET JARDINS FUNÉRAIRES

5034, rue Foster, Waterloo, JOE 2N0 - Tél.: 450 539-1606 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 539-3035 - www.familiebessette.com - Membre de la C.T.Q.

AVIS DE DÉCÈS

McGOWAN

M. Nelson - 1932-2013



À Saint-Hyacinthe, le 3 décembre 2013, est décédé à l'âge de 81 ans, monsieur Nelson McGowan, époux de Jeannine Losiewski demeurant à Saint-Hyacinthe.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles, Marie-Josée (Eli Sanchez), France et Nathalie; sa petite-fille Jennifer, également ses frères, Eddy, Maurice et Victor; sa soeur Janet (Philippe Pelletier), plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.

La famille recevra vos condoléances le vendredi 6 décembre 2013, de 19 à 22 h au Complexe Funéraire Ubald Lalime, 2775 Bourdages Nord à Saint-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu le samedi 7 décembre 2013 à 14 h en l'église Sainte-Eugénie, suivies de l'inhumation au cimetière Notre-Dame-du-Rosaire. Samedi, ouverture des salons à midi. Des dons à la Fondation Aline-Letendre seraient appréciés.

COMPLEXE FUNÉRAIRE
Ubald Lalime

2775, av. Bourdages Nord, Saint-Hyacinthe, J2S 5S3
Tél.: 450 774-6417 - Téléc.: 450 773-7778
info@ubaldlalime.com - www.ubaldlalime.com

CHOQUETTE

Mme Sylvie - 1959-2013



À l'Hôpital Charles-Lemoyne, entourée de l'amour de sa famille, le 2 décembre 2013, à l'âge de 53 ans est décédée Mme Sylvie Choquette, demeurant à Granby, épouse de feu M. Daniel Pivin. Elle était la fille de feu Georges-Aimé Choquette et de feu Blanche Monty.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Geneviève (Pascal Beauregard) et Marc-André (Corinne Laplante); ses deux petites-filles adorées : Laurianne et Maëlie. Elle était la soeur de Lise (Mark Gilbert), feu André, la belle-soeur de Huguette (Denis Sorel), Monique (Jean-Marie Bouchard), feu Denis, Yvan (Lucienne Blain), Nicole (Robert Pépin), Johanne (Sylvain Marquis).

Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s et plus particulièrement Guylaine Jacques.

La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le vendredi 6 décembre de 19 à 21 h et le samedi 7 décembre à compter de 11 h 30 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD DE GRANBY. Les funérailles seront célébrées ce même samedi à 14 h en l'église Immaculée-Conception, suivies de la mise en place au columbarium Girardot & Ménard.

Girardot & Ménard

470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

AVIS DE DÉCÈS

MÉNARD

M. Jacques - 1948-2013



Au Centre hospitalier de Granby, le 5 décembre 2013, à l'âge de 65 ans est décédé M. Jacques Ménard, époux de Mme Lucie Langlois, demeurant à Granby.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Lucie, ses enfants: Daphnée Ménard, Maxime Ménard (Vanessa Germain); ses petits-enfants: Audray, Philippe, Alexandre, Noah, Elliott, Nicolas, son arrière-petite-fille Aurely, ses frères: Guy, Jean, Serge, Robert et leurs conjointes; sa belle-mère Thérèse Langlois, sa belle-soeur et ses beaux-frères: Louise, Daniel, Marc-André, Sylvain et leurs conjoints, ainsi que de nombreux neveux, nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier spécialement le personnel du département des soins palliatifs du Centre hospitalier de Granby pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le samedi 7 décembre à compter de 9 h, au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD.

La cérémonie en mémoire à la vie sera célébrée ce même samedi à 11 h en la chapelle du complexe.

En guise de sympathie, un don à la Fondation du C.H.G. serait apprécié. Des formulaires seront disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard

470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

Quoi de plus beau que de
rendre hommage à un défunt
avec des fleurs

Sublime
fleuriste

355, boul. Leclerc, Granby (anciennement Rita Fleuriste)

450 372-2881

Téléc.: 450 372-6550

www.sublimefleuriste.com

FONDATION
DU CENTRE HOSPITALIER
DE GRANBY
HÔPITAL | CLSC | CHSLD
Au cœur des gens d'ici

Un don planifié...
un don pour la vie

Posez un geste mémorable :
offrez la santé
aux générations futures

Pour en savoir plus, contactez-nous: **450 375.8030** | **www.fondationchg.org**

VOTRE HOROSCOPE



SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Avec le Soleil et Mercure en Sagittaire, la gloire passée peut luire à nouveau. Vous pouvez retrouver ce que vous avez déjà eu si vous prenez l'initiative. Par ailleurs, ne vous laissez toutefois pas influencer par ce que certaines gens racontent. Méfiez-vous des propos d'une personne rusée, notamment dans le cas où elle ne rapporte que des rumeurs.



BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Tandis que la Lune s'installe pour deux jours en Verseau, vous aurez tendance à être plus visionnaire et à distinguer assez clairement ce que les autres ne voient pas. Le travail ne s'accomplira pas tout seul, et vous devriez donc sans tarder régler un malentendu ou entreprendre une tâche pour faire avancer votre projet. Après quoi, la vie vous semblera plus douce.



LION

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

Votre comportement peut déteindre sur celui des autres. Ainsi, vous serez en mesure de donner le ton, tant à vos relations personnelles qu'à vos relations professionnelles. Le respect, la politesse et la courtoisie seront des atouts qui peuvent vous ouvrir bien des portes. Et la Lune en Verseau, face au Lion, vous réserve deux journées plus étonnantes.



CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Une personne que vous faites patienter depuis un bout de temps peut finir par se lasser d'attendre. Par conséquent, une offre peut être rétractée. Vous auriez donc avantage à saisir une opportunité dès qu'elle se présentera; cela indiquera à l'autre que vous avez un intérêt sincère à son égard. Puisque Vénus est encore en Capricorne, profitez-en!



TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Si vous avez une question épineuse à aborder avec quelqu'un, il vaudra mieux attendre deux ou trois jours, après que la Lune ait quitté le Verseau, Signe considéré incompatible avec le vôtre. Car avec le cycle Lunaire en Signe d'Air, une personne peut vous faire attendre et vous retarder inutilement aujourd'hui. Il vaudra mieux demeurer calme et être capable de patienter.



VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

La Lune est en Verseau et vous allez devoir choisir entre deux alternatives bien différentes aujourd'hui; l'une qui vous plaît réellement et l'autre que vous considérez comme une obligation. De toute façon, étant donné qu'il apparaît impossible de faire l'unanimité et de faire plaisir à tout le monde, vous devriez vous écarter et opter pour ce qui vous fait vraiment envie.



VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Même si la Lune est en Verseau, ne réglez pas tous les problèmes vous-même. L'entraide et les échanges de services peuvent s'avérer être la meilleure solution. Si les autres n'offrent pas leur aide spontanément, réclamez-la. Parallèlement, n'hésitez pas à concrétiser une idée que vous avez eue; c'est le meilleur moyen de ne pas regretter d'avoir laissé passer une occasion.



GÉMEAUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN

Évitez de vous éparpiller et de disperser vos forces actuellement. Si vous faites plusieurs choses en même temps, les résultats risquent d'en souffrir. Il vaudra mieux terminer une tâche complètement avant de passer à la suivante. La Lune est en Verseau, et une sortie entre amis vous laissera entrevoir une nouvelle facette de quelqu'un important pour vous.



BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Tandis que la Lune parcourt le Verseau, Signe d'Air ami du vôtre, vous devriez probablement avoir une fin de semaine qui correspondra à vos désirs. Des discussions entr'amis vous ouvriront des horizons nouveaux pouvant faire avancer vos projets. Mars arrive sous peu en Balance et vous donnera l'énergie et la motivation nécessaire.



POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Si vous avez une idée une tête, dites-vous que vous n'avez rien à perdre et tout à gagner en essayant de la matérialiser. Vos intentions devraient être mieux reçues que vous ne l'anticipez. Les autres essayent probablement d'obtenir un maximum de concessions de votre part, mais ils se contenteront de ce que vous consentirez à leur donner.



CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

En arrivant dans le Signe du Verseau, la Lune vous ravivera, vous permettant peut-être de vous surpasser. Vous serez capable de passer outre une contrainte qui vous limitait. Il est aussi possible que vous songiez à un changement de carrière... grâce à Jupiter! Ce n'est pas le moment d'agir avec retenue; profitez plutôt de ce climat astral favorable aux transformations.



SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Avec le cycle Lunaire en Verseau, au carré du Scorpion, le climat sera un peu moins facile durant deux, trois jours. Ainsi, vous devriez vous efforcer de régler un problème ou un différend le plus tôt possible. Vous respirerez mieux ensuite! Plus tard, un projet aura d'ailleurs la quasi-certitude d'atteindre les objectifs souhaités.

Vie et mort d'une icône

LUCIE PAGÉ

COLLABORATION SPÉCIALE

Pacifique. C'est le bon mot pour décrire l'enfance de Nelson Rolihlahla Mandela. Lorsqu'il parlait de Qunu, le village où il a passé la majeure partie de son enfance, ses yeux brillaient, comme ceux d'un petit garçon. Toujours. Qunu était un mot magique pour Madiba, un lieu qui lui rappelait les saisons de son enfance, pieds nus, courant les champs, vêtu d'une simple couverture, bâton à la main, avec ses amis ou ses moutons, se baignant dans la rivière, aidant sa mère à préparer les repas, écoutant les histoires des «vieux» autour du feu le soir. Le petit Rolihlahla n'avait pas de souci.

Futur conseiller de Sa Majesté Sabata

Même s'il habitait avec sa mère, sa vie changea radicalement lorsque son père mourut. Il avait neuf ans et fut envoyé à Mqhekezweni, au palais royal des Thembus, son clan, pour être désormais élevé par un parent éloigné, le chef Jongintaba, régent des Thembus, qui le prit sous son aile selon une entente prise avec son père. Il fit ses études secondaires dans une école méthodiste imprégnée de culture occidentale, apprit aussi les bonnes conduites du destin qu'on lui avait tracé : conseiller de Sa Majesté Sabata, le roi des Thembus. Ses professeurs portèrent un intérêt particulier à cet «enfant déterminé». Il était vif d'esprit, assoiffé de connaissances, qu'il gobait à une vitesse phénoménale. Ses amis le surnommaient Tatomkhulu, qui veut dire «grand-père» parce qu'ils disaient qu'il affichait toujours un air sérieux et paraissait plus vieux que son âge.

En 1938, Mandela commence ses études à l'Université Fort Hare, le seul établissement d'enseignement supérieur accessible aux Noirs. Après seulement un an, toutefois, il est renvoyé de l'institution pour avoir participé à une manifestation étudiante visant à protester contre la qualité de la nourriture. Il retourne chez le chef Jongintaba, mais prend ses jambes à son cou lorsqu'il apprend qu'on lui avait choisi une femme et qu'un mariage l'attend!

Nelson Mandela se retrouve donc, à 22 ans, dans la jungle urbaine de la grande et dure Johannesburg. Il travaille, d'abord comme gardien de nuit dans une mine, ensuite dans une firme d'avocats, tout en poursuivant ses études le soir. Il obtiendra un diplôme universitaire en lettres et sciences humaines et, plus tard, en droit.

Une rencontre déterminante

Puis, un jour, sa vie bascule. Celle du pays aussi. Il rencontre un humble agent d'immeuble et un fervent membre de l'ANC, Walter Sisulu. Walter lui trouve un travail chez un ami avocat blanc sympathique aux Noirs. Il y fait un stage de clerc, avant de s'ouvrir son propre cabinet d'avocats avec Oliver Tambo, qui sera président de l'ANC pendant près de trois décennies. Walter Sisulu sera le plus grand ami de Mandela, son camarade de prison et son collègue de travail, jusqu'à la mort de ce dernier en mai 2003.

Mais à l'époque, Walter tente de

convaincre Mandela de rejoindre l'ANC. Il bascule finalement dans ses rangs en 1943, lorsqu'il se retrouve dans une foule de 10 000 personnes qui protestent contre la hausse des tarifs des autobus. Ces gens doivent marcher des kilomètres et des kilomètres, tous les jours, pour se rendre à leur travail dans la ville blanche. Si Mandela est impressionné par le pouvoir de la masse, il reste néanmoins terriblement déçu de retrouver une organisation vieille de 31 ans, sclérosée, une ANC flegmatique, presque désabusée.

Le trio Mandela-Sisulu-Tambo, impatient et déterminé, forme en 1944, avec quelques autres, la ligue des jeunes de l'ANC. Fougueux et déterminé, ce groupe de jeunes hommes transforme, en six ans seulement, le portrait politique de la lutte antiapartheid et renouvelle la face de la lutte pour la libération. Mandela, jeune, pétulant, fraîchement marié aussi avec Evelyn Mase qui lui donnera quatre enfants, se met à arpenter le pays; il recrute, convainc des gens, puis les masses, organise des marches, des manifestations, des protestations.

Lorsque le Parti national afrikaner prend le pouvoir le 26 mai 1948, la Ligue des jeunes de l'ANC riposte en créant un programme d'action appelant à la désobéissance pacifique et à la non-coopération avec le gouvernement. Ainsi, les années 1950 sont celles de la «résistance passive» où l'on défie les lois selon les principes de la protestation non violente, legs du mahatma Gandhi. C'est durant cette période que Mandela acquiert sa réputation et devient populaire, et que ses qualités de leader deviennent évidentes. Parfois emprisonné, banni ou confiné à domicile, il n'en poursuit pas moins ses activités. Il assure sa propre défense lors du célèbre Treason Trial, le long procès (1956-1960) où 156 personnes furent accusées de haute trahison envers l'État et qui aboutit finalement à l'acquiescement de tous. C'est durant ce procès qu'il divorce d'Evelyn et se marie avec Winnie Mandela, avec qui il aura deux filles.

Confiné à la clandestinité

Le 21 mars 1960, 69 personnes manifestant pacifiquement se font tuer par la police à Sharpeville. Quelques semaines plus tard, le gouvernement bannit l'ANC et le PAC (Pan Africanist Congress, un groupe radical «africaniste» formé en 1959 de gens mécontents de la politique multiraciale de l'ANC). Mandela, confiné à la clandestinité pour poursuivre ses activités, est activement recherché par la police qu'il réussit continuellement à déjouer par ses déguisements et sa ruse.

Constatant que les politiques de Gandhi ont échoué et que la manifestation pacifique ne mène à rien, Mandela et son équipe fondent, le 16 décembre 1961, la branche armée de l'ANC, l'Umkhonto we Sizwe, «la lance de la nation», qu'on appelle tout simplement le MK. Mandela en devient le chef. En janvier 1962, il quitte le pays illégalement et se rend en Europe et dans plusieurs pays africains pour récolter soutiens et financement pour le MK. Il suit également un entraînement militaire. Quelques jours seulement après son retour au pays, son jeu de cache-



Nelson Mandela en visite au Canada, le 19 juin 1990.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, ARCHIVES LA PRESSE

cache avec la police prend fin. Mandela est arrêté, accusé d'avoir quitté le pays sans document valable et d'avoir incité des travailleurs à la grève.

Il se défend lui-même en cour où il arrive vêtu de son habit traditionnel xhosa pour bien illustrer le fait qu'il est «un homme noir dans une cour de justice blanche». Ses qualités d'orateur étonnent, comme lors du procès de haute trahison. Mais il est condamné à cinq ans de prison avec travaux forcés, d'abord à Pretoria, ensuite à la prison de Robben Island. Un comité «Free Mandela» est immédiatement formé, vaste cri de protestation qui résonnera pendant trois décennies.

En juillet 1963, le gouvernement arrête tout le haut commandement du MK et Mandela, étant le chef, est ramené de Robben Island pour faire face à son procès. L'accusation est sérieuse, digne de la peine de mort : sabotage et conspiration à renverser le gouvernement par des moyens violents. Mandela et ses coaccusés plaident non coupables et disent que leurs «actions» ne sont en fait que des réactions aux politiques de l'État. Il fait un habile plaidoyer qui dure quatre heures où il prononce des mots désormais célèbres, mots qu'il prononcera aussi lors de sa sortie de prison le 11 février 1990 : «J'ai combattu

la domination blanche. J'ai combattu la domination noire. J'ai chéri l'idée d'une société libre et démocratique dans laquelle tous vivent ensemble en harmonie et sur un pied d'égalité. C'est un idéal pour lequel je vis et que j'espère atteindre. Mais s'il le faut, c'est un idéal pour lequel je suis prêt à mourir.»

Condamné à la prison à vie

Mandela est condamné à la prison à vie et envoyé à Robben Island où il continue d'exercer son leadership. Il participe aux grèves de la faim, même si les plus jeunes tentent de le convaincre de ménager sa santé à cause de son âge; il exige des geôliers que les prisonniers soient traités avec respect. Dans la carrière de chaux, pendant les travaux forcés, Mandela organise ce qu'on appellera «l'Université politique» de Robben Island, chaque prisonnier ayant un sujet à enseigner aux jeunes arrivants. Mandela étudie. Il a toujours étudié. En prison, il dévore tout ce qu'il peut sur les Afrikaners, essaie de comprendre ce qui fait battre leur cœur, apprend leur langue, l'afrikaans.

Négociations secrètes et libération

À la fin des années 1980, il entame, à l'insu de l'ANC, des négociations

secrètes avec le gouvernement de l'apartheid, ce qui mènera en octobre 1989 à la libération de plusieurs de ses camarades dont Walter Sisulu, déjà âgé de 77 ans, et à sa propre libération le 11 février 1990.

Les années 1990-1994 sont houleuses, intenses, période durant laquelle les difficiles négociations risquent d'échouer plusieurs fois. Il se sépare de sa femme Winnie, et finit par divorcer. Mais les grandes qualités de leadership de Mandela, ses talents de négociateur, de médiateur, son calme, sa persévérance et l'équipe avec laquelle il s'entoure parviennent à accomplir le «miracle» sud-africain lors des élections du 27 avril 1994. Mandela est investi président le 10 mai 1994 et préside la transformation politique du pays pendant cinq ans avec un poing de fer et un cœur d'or. Le 18 juillet 1998, la journée de ses 80 ans, il se marie avec Graça Machel, veuve du président mozambicain Samora Machel.

Ce petit garçon qui courait pieds nus, insouciant, sur les vertes et douces collines de Qunu, est retourné y vivre en 1999, entre ses tournées à gauche et à droite, sollicité par différents peuples, gouvernements, causes du monde qui avaient tous besoin de cette «magie Madiba».

- ABJECT

AVARE

BARDE

BAS

BETE

BILE

BUTOR

CHICHE

CRETIN

CRUEL

CUPIDE

CYNIQUE

DEGRE

DUPER

EGOISTE

EHONTEE

ENVIER

ESCROC

ETOURDIE

FAT

FAUTE

FIEL

FILOU

GORET

GOULU

HAUTAIN

HOSTILE

INGRAT
- LACHE

LESER

LOURDAUD

MALIN

MEDIRE

MOU

NOCEUSE

NOIRE

NULLE

OBSCUR

ODIEUX

ORGUEIL

PESTE

RECHE

ROGUE

RUSER

RUSTRE

SALE

SOTTE

SUSPECT

TAREE

TETUE

TRAVERS

TROMPER

VEULE

VIL

VOL

E	E	G	O	R	E	T	L	O	U	R	D	A	U	D
E	H	L	A	G	U	T	E	T	O	U	R	D	I	E
R	D	C	L	O	Q	E	U	R	L	F	U	E	N	M
R	U	I	A	U	I	T	R	A	I	I	S	G	G	E
E	E	C	P	L	N	S	C	V	F	E	T	R	R	H
B	H	P	S	U	Y	I	T	E	I	L	R	E	A	C
E	A	C	U	B	C	O	T	R	J	I	E	I	T	E
X	U	E	I	D	O	G	T	S	O	B	U	T	O	R
T	T	G	L	H	R	E	E	C	A	M	A	L	I	N
L	A	A	O	A	C	L	T	S	E	V	P	R	I	E
I	I	F	R	R	S	I	U	T	A	P	E	E	D	B
V	N	U	E	E	E	T	E	R	O	I	S	U	R	E
O	E	T	X	L	E	S	E	R	V	S	T	U	L	T
L	I	E	U	G	R	O	U	N	O	C	E	U	S	E
N	E	E	T	N	O	H	E	R	I	D	E	M	O	U

Solution du dernier problème:

TOURNOI

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.

15771

LAPLACE

1

15771

LAPLACE

2

1 Sourcil de l'indien non indiqué. 2 Son bras a été déplacé. 3 La plume supérieure de sa coiffe est incomplète. 4 Une colline plus courte devant l'indien. 5 Ruban du chapeau du cow-boy moins large. 6 Son foulard plus court sur l'arrière. 7 Barillet du coit non indiqué. 8 Bras de la figurine sur le dos du cow-boy.

NOIUTION

100% PROFESSIONNELLE GARANTIE

Jouez gagnant appelez-moi!

Jinny Robichaud Courtier immobilier

Cell.: 450 531-9842 Bur.: 450 378-4120

REMAX PROFESSIONNEL INC. agence immobilière

	1	4		9	8									
2				5						3	8			
7														
8											5	9		
		2	6	7		8								
		9			3									
		8		3	4					7				
		3				9								
5	7									4				

Niveau de difficulté : MOYEN

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

2	9	6	7	4	3	1	8	5
1	3	7	5	9	8	6	4	2
5	4	8	2	6	1	9	3	7
4	8	2	1	3	7	5	9	6
3	7	5	6	2	9	8	1	4
9	6	1	4	8	5	7	2	3
6	1	3	8	7	4	2	5	9
7	5	9	3	1	2	4	6	8
8	2	4	9	5	6	3	7	1

Par Fabien Savary

2550

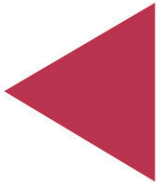
Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO 4058

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	A	C	A	N	C	E		A	D	E	R
2	A	P	E	R	O		R	E	V	E	L	E
3	R	I	S	O	T	T	O		E	M	E	T
4	I	O		B	O	S	S	A	N	O	V	A
5	A	N	K	A	R	A		S	U	C	E	R
6	B		O	S	I	R	I	S		R	D	
7	L	I	M	E	E		N	O	M	A	D	E
8	E	R	S		T	E	N	U	I	T	E	
9		R	O	L	E	S		P		I	S	O
10	M	I	M	E		S	U	I	S	S	E	S
11	E	T	O	N	N	E	R		P	E	R	E
12	C	E	L	T	E		E	C	A	R	T	E

statistiques



LNH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE												
	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Montréal	30	18	9	0	3	82	63	39	10-5-0-2	8-4-0-1	8-1-0-1	G-4
Boston	28	18	8	0	2	76	57	38	12-3-0-2	6-5-0-0	6-3-0-1	P-1
Tampa Bay	28	17	10	1	0	79	68	35	11-3-0-0	6-7-1-0	4-5-1-0	G-1
Detroit	29	15	8	3	4	81	79	35	5-5-3-3	9-3-0-1	5-3-0-2	P-1
Toronto	29	14	11	1	2	80	79	33	10-5-0-0	5-6-1-2	4-4-1-1	G-1
Ottawa	29	11	14	1	3	83	95	26	4-8-0-2	7-6-1-1	3-7-0-0	P-1
Floride	29	8	16	1	4	66	97	21	5-7-1-2	3-9-0-2	4-5-0-1	G-1
Buffalo	29	6	21	2	0	49	88	14	3-12-1-0	3-9-1-0	3-6-1-0	P-2

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Pittsburgh	30	20	9	1	0	94	67	41	12-3-0-0	8-6-1-0	8-1-1-0	G-5
Washington	28	14	12	0	2	83	82	30	9-7-0-0	5-5-0-2	5-4-0-1	P-1
N.Y. Rangers	29	15	14	0	0	65	72	30	5-6-0-0	10-8-0-0	5-5-0-0	G-1
Caroline	29	12	12	2	3	66	81	29	6-6-1-3	6-6-1-0	4-5-1-0	G-2
Philadelphie	28	13	13	1	1	63	68	28	7-7-0-0	6-6-1-1	6-3-0-1	G-1
New Jersey	29	11	12	1	5	64	71	28	5-4-0-3	6-8-1-2	5-4-0-1	P-2
Columbus	28	11	14	2	1	68	80	25	6-7-0-1	5-7-2-0	5-4-0-1	G-1
N.Y. Islanders	29	8	16	3	2	75	101	21	5-6-3-2	3-10-0-0	1-7-2-0	P-8

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Chicago	30	20	6	2	2	108	84	44	9-2-1-2	11-4-1-0	7-3-0-0	P-2
St. Louis	27	19	5	2	1	96	61	41	12-1-2-0	7-4-0-1	7-3-0-0	G-1
Minnesota	30	17	8	1	4	74	70	39	12-1-1-1	5-5-0-3	5-4-0-1	G-2
Colorado	25	19	6	0	0	76	52	38	10-4-0-0	9-2-0-0	6-4-0-0	G-2
Dallas	27	13	9	2	3	76	79	31	4-3-1-3	9-6-1-0	5-2-1-2	P-1
Winnipeg	30	13	13	1	3	80	87	30	7-6-0-3	6-7-1-0	4-4-0-2	P-1
Nashville	29	13	13	0	3	65	83	29	6-6-0-2	7-7-0-1	5-4-0-1	P-4

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
San Jose	28	19	4	1	4	97	67	43	10-1-0-2	9-3-1-2	8-2-0-0	P-1
Anaheim	30	18	7	1	4	93	80	41	10-0-1-1	8-7-0-3	3-1-1-3	P-2
Los Angeles	29	18	7	2	2	76	62	40	9-4-2-0	9-3-0-2	6-1-2-1	G-2
Phoenix	28	16	8	2	2	92	90	36	9-2-2-0	7-6-0-2	4-4-1-1	P-1
Vancouver	30	15	10	2	3	80	78	35	5-5-2-1	10-5-0-2	4-3-2-1	G-2
Calgary	27	10	13	1	1	74	94	24	5-5-3-0	5-8-0-1	4-4-2-0	G-2
Edmonton	29	9	18	3	1	75	101	20	3-9-0-0	6-9-1-1	5-5-0-0	P-1

NOTE: les trois premiers de chaque section en plus des deux meilleurs fiches d'association se qualifient en vue des séries.

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	Pts
1. Montréal	30	39
2. Boston	28	38
3. Tampa Bay	28	35
4. Detroit	29	35
5. Toronto	29	33
6. Ottawa	29	26
7. Floride	29	21
8. Buffalo	29	14

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	Pts
1. Pittsburgh	30	41
2. Washington	28	30
3. N.Y. Rangers	29	30
4. Caroline	29	29
5. Philadelphie	28	28
6. New Jersey	29	28
7. Columbus	28	25
8. N.Y. Islanders	29	21

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	Pts
1. Chicago	30	44
2. St. Louis	27	41
3. Minnesota	30	39
4. Colorado	25	38
5. Dallas	27	31
6. Winnipeg	30	30
7. Nashville	29	29

SECTION PACIFIQUE

	MJ	Pts
1. San Jose	28	43
2. Anaheim	30	41
3. Los Angeles	29	40
4. Phoenix	28	36
5. Vancouver	30	35
6. Calgary	27	24
7. Edmonton	29	20

Mercredi 4 décembre

Montréal 4 New Jersey 3 (F)
Philadelphie 6 Detroit 3
Phoenix 1 Calgary 4

Jeu 5 décembre

Dallas 2 Toronto 3 (P)
San Jose 1 Pittsburgh 5
N.Y. Rangers 3 Buffalo 1
Winnipeg 2 Floride 5
Boston 1 Montréal 2
Ottawa 1 Tampa Bay 3
N.Y. Islanders 5 Nashville 2
Chicago 3 Minnesota 4
Colorado à Edmonton, 21h30.
Vendredi 6 décembre
San Jose en Caroline, 19h.
Minnesota à Columbus, 19h.
Detroit au New Jersey, 19h.
Anaheim à Chicago, 20h.
Colorado à Calgary, 21h.
Phoenix à Vancouver, 22h.

Samedi 7 décembre

Philadelphie à Dallas, 14h.
Winnipeg à Tampa Bay, 19h.
Nashville à Washington, 19h.
Pittsburgh à Boston, 19h.
Buffalo à Detroit, 19h.
Toronto à Ottawa, 19h.
New Jersey à N.Y. Rangers, 19h30.
Anaheim à St. Louis, 20h.
Calgary à Edmonton, 22h.
N.Y. Islanders à Los Angeles, 22h30.

Marqueurs

NOTE: en date du 4 décembre.

	B	A	PTS
Crosby, Pit	15	23	38
Malkin, Pit	7	30	37
Kane, Chi	16	16	32
Getzlaf, Ana	14	18	32
Tavares, NYI	11	21	32
Steen, STL	20	11	31
Perry, Ana	16	15	31
Ovechkin, Was	21	9	30
Zetterberg, Det	11	19	30
Thornton, SJ	5	25	30

Marqueurs

NOTE: en date du 4 décembre.

	B	A	PTS
Crosby, Pit	15	23	38
Malkin, Pit	7	30	37
Kane, Chi	16	16	32
Getzlaf, Ana	14	18	32
Tavares, NYI	11	21	32
Steen, STL	20	11	31
Perry, Ana	16	15	31
Ovechkin, Was	21	9	30
Zetterberg, Det	11	19	30
Thornton, SJ	5	25	30

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	27	18	8	1	0	90	66	37
St-François	27	15	9	1	2	77	74	33
T.-Rivières	28	15	10	1	2	92	73	33
C.N.-Dame	26	16	10	0	0	77	65	32
Jonquière	26	11	12	0	3	63	74	25

SECTION REEBOK

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
L.-Montréal	27	16	7	2	2	82	69	36
C.E.-Blondin	27	17	10	0	0	79	71	34
Amos	27	13	10	2	2	71	79	30
Gatineau	26	9	13	1	3	88	109	29
St-Eustache	26	6	17	2	1	64	94	15

Vendredi 6 décembre
Gatineau à Magog, 19h.
C.C.-LeMoy. à St-Eustache, 19h30.
L.-Montréal au S. St-François, 19h30.
T.-Rivières au C.A.-Gir., 19h30.
Lévis au C. N.-Dame, 19h30.

SECTION C.C.M.

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
L.-Montréal	27	16	7	2	2	82	69	37
C.E.-Blondin	27	17	10	0	0	79	71	34
Amos	27	13	10	1	2	71	79	30
Gatineau	26	9	13	1	3	88	109	22
St-Eustache	26	6	17	2	1	64	94	15

Vendredi 6 décembre

Gatineau à Magog, 19h.
C.C.-LeMoy. à St-Eustache, 19h30.
L.-Montréal au S. St-François, 19h30.
T.-Rivières au C.A.-Gir., 19h30.
Lévis au C. N.-Dame, 19h30.

Samedi 7 décembre

Chât. au C. N.-Dame, 15h.
C.E.-Blondin à Amos, 19h.
Jonquière à L.-St-Louis, 19h30.

JUNIOR AAA

SECTION PERRON-BURROWS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
Princeville	29	22	4	1	2	151	94	47
Granby	27	22	4	0	1	170	106	45
Sherbrooke	29	21	5	2	1	142	93	45
Kahnawake	28	15	13	0	0	129	132	30
St-Hyacinthe	29	11	16	1	1	115	130	24
V.-Dor.	30	9	20	0	1	113	160	19
Longueuil	26	8	17	0	1	75	112	17

SECTION ST-LOUIS-LALIME

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Jérôme	29	23	4	1	1	182	98	48
Ste-Agathe	30	18	11	0	0	153	141	37
Terrebonne	26	14	9	2	1	124	114	31
St-Léonard	30	13	16	0	1	119	136	27
Montréal-Est26	8	13	5	0	0	124	152	21
La Tuque	27	9	18	0	0	89	147	18
Lachine	30	5	24	1	0	80	151	11

Mercredi 4 décembre

St-Jérôme 9 Lachine 2
Jeu 5 décembre
Terrebonne à Longueuil, 19h30.

Vendredi 6 décembre

St-Hyacinthe à Princeville, 19h.
V.-Dor. à Ste-Agathe, 19h30.
St-Léonard à Longueuil, 19h30.
St-Jérôme à Terrebonne, 19h30.
Lachine à Montréal-Est, 19h30.
Sherbrooke à Kahnawake, 19h45.
Granby à La Tuque, 20h.

Dimanche 8 décembre

Lachine à Terrebonne, 13h30.
St-Hyacinthe à Kahnawake, 14h45.
Longueuil à Granby, 15h.
Ste-Agathe à V.-Dor., 15h30.
La Tuque à Montréal-Est, 16h.
Princeville à Sherbrooke, 16h30.

LNAH

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
T.-Rivières	13	9	2	1	1	58	44	20
St-G.	15	8	5	1	1	59	53	18
Jonquière	14	9	5	0	0	63	58	18
Sorel-Tracy	13	7	4	0	2	57	53	16
Theat. Mines	15	7	6	0	2	59	65	16
Cornwall	14	6	6	1	1	50	52	14
R.-du-Loup	13	4	6	0	3	46	55	11
Laval	13	5	7	0	1	48	60	11

Vendredi 6 décembre

Jonquière à T.-Rivières, 20h.

R.-du-Loup à St-G., 20h.

Sorel-Tracy à Laval, 20h.

Cornwall à Theat. Mines, 20h30.

RENDEMENT DU CANADIEN

NOTE: en date du 5 décembre.

	MJ	B	A	Pts
P.K. Subban	30	4	20	24
T. Plekanec	30	10	10	20
A. Galchenyuk	30	7	12	19
Andrei Markov	30	2	16	18
Lars Eller	30	8	9	17
B. Gallagher	29	9	7	16
Brian Gionta	29	5	11	16
Max Pacioretty	21	11	3	14
M. Bournival	26	6	5	11
Daniel Briere	20	5	5	10
D. Desharnais	28	3	7	10
Raphael Diaz	30	0	10	10
Rene Bourque	23	6	1	7
Josh Gorges	30	1	6	7
Brandon Prust	19	2	2	4
Travis Moen	25	1	3	4
Alexei Emelin	10	0	3	3
Francis Bouillon	25	0	2	2
Ryan White	24	0	1	1
Nathan Beaulieu	5	0	1	1
Douglas Murray	14	0	0	0
Jarred Tinordi	6	0	0	0
Louis Leblanc	5	0	0	0
Patrick Holland	5	0	0	0
Mike Blunden	6	0	0	0
George Parros	7	0	0	

Lapierre : « Pas une partie de plaisir »

Les Inouk visitent les Loups, ce soir, à La Tuque

MICHEL TASSÉ

michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — C'est encore privés de nombreux éléments que les Inouk vont affronter les Loups de La Tuque, ce soir, en Haute-Mauricie.

Voici la liste de ceux qui manqueront à l'appel : Simon Bergeron (commotion cérébrale), Francis Robichaud (blessé au haut du corps), Louis Gagné (malade), Samuel Robert (deuxième de trois matches de suspension) et Sébastien Gauthier (à Shawinigan, dans la LHJMQ). Et il y a Janick Lowry-Gagnon, grippé, qui est un cas incertain. Au moins, Yanick Cusson, qui a aussi été victime d'une commotion lors du fameux match face aux Panthères de Saint-Jérôme il y a une semaine, est prêt à revenir au jeu.

Jean-Philippe Dupaul, qui a vaincu les Loups dimanche dernier au Centre sportif Léonard-Grondin, sera devant le filet. Son adjoint sera Félix Vachon, des Vics midjets AA.

« Cette semaine, les entraînements

ont été moins longs et moins intenses, a expliqué l'entraîneur David Lapierre hier après-midi. On demande à nos joueurs de performer, mais il faut aussi prendre soin d'eux quand c'est le temps... »

Les Loups n'ont beau pas être une puissance, ils sont reconnus pour toujours travailler fort. Encore plus devant leurs partisans.

« Ils ne nous donneront pas le match, averti Lapierre. Leurs dirigeants sont des gens qui respectent la game et les joueurs des Loups apprennent à travailler aussitôt qu'ils débarquent à La Tuque. Puis, c'est un long voyage et nos effectifs sont réduits. Non, je ne m'attends vraiment pas à une partie de plaisir. »

Dimanche, les Inouk recevront le Collège Français de Longueuil.

« Le Collège Français connaît aussi une saison difficile, mais on a perdu contre l'équipe de (Pierre) Petroni au mois d'octobre et on sait que, si nous ne sommes pas à notre affaire, on va en payer le prix. À ce stade-ci de la campagne, il n'y a pas de petits matches. »

Nervosité

La période de transactions va s'ouvrir dans une dizaine de jours dans la Ligue junior AAA et il semble qu'une certaine nervosité se soit installée dans le vestiaire des Inouk, qui



PHOTO MAXIME SAUVAGE

Jean-Philippe Dupaul sera devant le filet des Inouk à La Tuque.

pourraient être s'avérer actifs entre le 15 décembre et le 10 janvier.

« Les échanges font partie de la game, a souligné David Lapierre. En même temps, c'est un bel élément de motivation pour un joueur, c'est un

beau moment pour démontrer que tu es heureux à un endroit et pour démontrer que tu es indispensable à ton équipe. J'ai joué au hockey, j'ai passé à travers des périodes de transactions et c'est comme ça que je voyais ça. »

CETTE NOUVELLE EN VIDÉO

Regardez le reportage de Michel Tassé au www.lavoixdelest.ca

INOUK DU BASKET

Les gars en action, les filles en congé

MAXIME MASSÉ

maxime.masse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les Inouk du basket masculin tenteront de renouer avec la victoire ce soir alors qu'ils recevront la visite des Dragons du Collège Lafleche au cégep de Granby.

Les Granbyens occupent le quatrième rang du classement général ayant remporté six de leurs huit matches cette saison. Ils ne sont d'ailleurs qu'à une seule victoire de rattraper les meneurs. De leur côté, les Dragons siègent plus près du fond que du sommet avec leur fiche de trois gains et quatre revers.

« Nous sommes prêts pour Lafleche. On a eu de bonnes pratiques cette semaine et tous les joueurs sont très motivés en vue de ce match », a indiqué hier l'entraîneur des Inouk, Carl Audet qui se partage le travail avec Jimmy Lebel.

« C'est une équipe qui occupe le 7^e rang. On ne va pas les prendre à la légère, mais on joue chez nous alors ça devrait bien aller. Nous sommes confiants », a-t-il poursuivi.

La semaine dernière, les Inouk ont perdu 83-76 contre Trois-Rivières (6-2) qui leur a ainsi ravi la troisième position. « On pensait gagner, mais ils ont sorti fort tandis que nous avons seulement connu une sortie correcte. Il y a aussi deux joueurs, Matthew Van Doorn et Adam Palomino, que j'ai dû garder sur le banc pour la fin du match puisqu'ils

avaient accumulé trois fautes personnelles. Ce fut toutefois trop peu, trop tard », raconte M. Audet.

Après leur duel de ce soir, les Inouk auront un dernier match à leur calendrier — celui du 17 décembre contre le Champlain College de Lennoxville — avant la pause du temps des Fêtes.

« Je veux qu'on finisse en force avant le temps des Fêtes. On veut éviter de connaître un relâchement et maintenir nos chances de finir dans le top 2 », affirme M. Audet.

Les quatre meilleures formations de la section Centre-du-Québec accèderont aux championnats régionaux qui auront lieu à Chicoutimi au terme de la saison. En finissant parmi les deux premiers rangs, une équipe n'obtient donc pas l'avantage du terrain, mais sera assurée d'affronter une formation moins bien classée en quarts de finale.

« Notre objectif cette saison était de finir dans le top 3 et nous sommes en bonne voie de l'atteindre. Le 1^{er} rang est aussi encore à notre portée », rappelle d'ailleurs M. Audet.

Au retour du congé de Noël, les Inouk du basket masculin disputeront par ailleurs leur tournoi annuel des retrouvailles qui aura lieu les 10 et 11 janvier au cégep de Granby.

Il s'agira de la sixième édition de cet événement ouvert au grand public dans lequel huit équipes composées d'anciens joueurs s'affrontent dans une compétition amicale. Et avis aux

anciens porte-couleurs, il manque toujours une formation pour cette année.

Le tout servira aussi à préparer les joueurs de Carl Audet, qui y participeront, en vue de la deuxième portion du calendrier qui s'amorcera le 24 janvier. Ils pourront alors compter sur les services de deux autres joueurs alors que Frédéric Jean-Diotte et Mathieu Côté se joindront à l'alignement. Ceux-ci n'étaient pas éligibles à jouer durant la session d'automne en raison d'un manque de crédits.

Week-end de repos pour les filles

Les Inouk du basket féminin seront pour leur part en congé ce week-end. Un repos qui sera certainement la bienvenue après leur cinglant revers de 71-49 qu'elles ont subi la semaine dernière face à Trois-Rivières.

Il s'agissait de leur premier match sans l'une des rares vétérans de l'équipe Jade Fontaine qui ne jouera plus cette saison. Les Granbyennes affichent maintenant un dossier d'une victoire et six revers, ce qui leur assure l'avant-dernier rang du classement.

Avec seulement sept matches à faire à leur saison, elles devront donc espérer aligner une série de victoires pour conserver leurs minces chances de participer aux séries éliminatoires.

La troupe de John Van Doorn disputera sa prochaine rencontre le vendredi 17 janvier contre le Champlain College de Lennoxville.

Chers abonnés,

Malgré les intempéries que l'hiver nous amène, votre camelot est au travail très tôt à tous les matins.

Vous offrir un service impeccable, tel est son engagement, même par temps froid et lorsqu'il doit composer avec la neige et le vent.

En cette période de réjouissances et de partage, pensez à votre camelot !

Merci de leur part !



La Voix de l'Est

3383313

COUPE DU MONDE

Érik Guay signe le meilleur chrono

BENOIT PETIT

Agence France-Presse

BEAVER CREEK — Aksel Lund Svindal, auréolé d'un succès en super-G à Lake Louise, se détache du lot des favoris pour la descente de Coupe du monde de Beaver Creek aujourd'hui, où il a souvent brillé depuis 2008.

Le Norvégien a quitté le Canada avec le sourire lundi (4^e en descente, 1^{er} en super-G), et il pourrait repartir du Colorado avec une « banane » encore plus large au vu de ses résultats passés dans la station du Colorado, même sa sortie hier lors du seul entraînement a été mitigée (23^e temps).

Depuis son très grave accident à l'entraînement sur la « Birds of prey » (« Oiseaux de proie ») en 2007, Svindal n'a en effet jamais été classé hors du Top 10 sur cette piste, en descente comme en super-G. Il est monté sur quatre podiums en six courses depuis son glorieux doublé de 2008, dont une paire de deuxièmes places l'an passé qui doivent lui laisser un petit goût de revanche.

« Svindal Creek »

Si on lui a proposé de rebaptiser Lake Louise en « Lake Lund » la semaine dernière après son troisième succès d'affilée dans le super-G de l'Alberta, il semble que « Svindal Creek » lui irait bien aussi.

« Il semble que la vitesse soit là, même si ma préparation ces deux dernières semaines n'a pas été bonne, alors on va essayer de faire en sorte que ça continue (à Beaver Creek) », assure le Norvégien sur son blogue.

Après l'ouverture de la saison de vitesse à Lake Louise, l'Autrichien Klaus Kroell et l'Italien Dominik Paris, vainqueur au Canada, semblent en lice pour le podium. Sans oublier l'Italien Christoph Innerhofer, tenant du titre



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Érik Guay a signé le meilleur temps à la descente d'entraînement hier.

en descente à Beaver Creek et 4^e du super-G de Lake Louise, ou l'Autrichien Georg Streithuber, vainqueur du super-G dans le Colorado en 2010 et en vue le week-end dernier (6^e en descente, 3^e en super-G).

Guay le plus rapide

Le Canadien Érik Guay a pointé le bout de ses skis dans les rangs des favoris en signant le meilleur temps du seul entraînement sur une piste dont ils ne connaissent que la moitié basse. Ils s'élanceront en effet

de la « Raptor », la piste de vitesse dames des Mondiaux-2015, baptisée la semaine dernière par un double triomphe de Lara Gut, avant de rejoindre « leur » piste à mi-course.

La « Birds of prey », rendez-vous désormais classique du circuit masculin malgré son jeune âge (1997), a été « castrée » selon les mots d'un entraîneur autrichien.

« C'est plus facile que la descente hommes habituelle, mais c'est quand même une belle descente avec des sections très difficiles et

donc une course qui ne sera pas facile à gagner (aujourd'hui), a indiqué Guay. Je suis en bonne position donc je peux me relaxer et j'essayerai de me régaler (vendredi). Je pense que ça va aller plusieurs secondes plus vite en course qu'à l'entraînement. »

« Cette piste là n'est pas aussi cool que celle qu'on skie d'habitude, mais elle est difficile, ça tourne beaucoup », a estimé Svindal.

La grande interrogation concerne Bode Miller, trois fois vainqueur de

cette descente, mais qui ne fait pas le début de saison espéré, après une longue absence de plus de 18 mois due à une opération du genou gauche.

L'Américain de 36 ans est pris dans une bataille judiciaire pour la garde de son dernier fils, âgé de neuf mois, ce qui explique peut-être ses résultats de Lake Louise (16^e en descente, 23^e en super-G). Selon la presse de son pays, il a d'ailleurs rendez-vous dès lundi devant un tribunal.

Hoefl-Riesch a le meilleur temps à Lake Louise

LAKE LOUISE (AGENCE FRANCE-PRESSE) — L'Allemande Maria Hoefl-Riesch a signé hier le meilleur temps du 2^e et dernier entraînement aux deux descentes de Coupe du monde de Lake Louise.

En 1 min 56 sec 52/100, l'Allemande, décevante la semaine dernière à Beaver Creek, a terminé avec 09/100 d'avance sur la Norvégienne Lotte Sejersted par une température de -20° et un temps ensoleillé.

Le 3^e temps a été réalisé par l'Autrichienne Anna Fenninger (+0.52) alors

que la Suissesse Lara Gut, victorieuse en descente et en super-G à Beaver Creek la semaine dernière, a signé le 4^e chrono ex aequo avec l'Italienne Verena Stuffer (+0.75) et a confirmé son statut de prétendante au podium.

La championne olympique de descente Lindsey Vonn a fait l'impasse sur ce dernier entraînement et sera aujourd'hui au départ de sa première course de Coupe du monde depuis le mois de janvier.

L'Américaine de 29 ans avait dû

différer son retour sur le cirque blanc prévu la semaine dernière à Beaver Creek (Colorado) à cause d'une nouvelle blessure à ce genou droit dont elle avait été opérée en février après sa grave chute aux Mondiaux.

Lindsey Vonn a remporté à Lake Louise, dans l'Alberta, 14 de ses 59 victoires en Coupe du monde. Elle y reste sur sept succès d'affilée.

Deux descentes (aujourd'hui et samedi) et un super-G (dimanche) sont au programme à Lake Louise.



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Hockey junior AA : le premier rang à l'enjeu pour le Nordik

COWANSVILLE — Le Nordik de Cowansville essaiera de mettre un frein à sa série de trois revers ce soir alors qu'il accueillera le Air Boss d'Acton Vale au Pavillon des sports Roland-Désourdy. Ce duel opposera les deux meilleures formations de la Ligue de hockey junior AA Estrie-Mauricie. Après un début de saison canon, le Nordik (9-5) a récemment été détrôné du premier rang par le Air Boss (9-8) d'où l'importance de la rencontre d'aujourd'hui. Notons toutefois que le Nordik possède trois matches en main sur leurs rivaux d'Acton Vale. Ils disputeront d'ailleurs l'une de ces rencontres dès samedi soir sur la route contre le Pneu Jutras de Nicolet.

» EN BREF

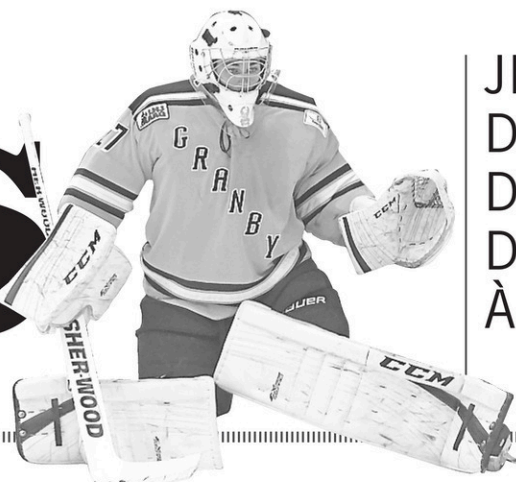
Danilo Di Luca est suspendu à vie pour dopage

ROME (ASSOCIATED PRESS) — Le tribunal antidopage du Comité olympique italien a suspendu à vie l'ex-vainqueur du Tour d'Italie Danilo Di Luca pour une troisième infraction aux règles antidopage, hier.

Âgé de 37 ans, Di Luca a échoué un test-surprise

en avril. Des traces d'EPO ont alors été découvertes dans son organisme cinq jours avant le début du Giro. Il avait déjà purgé une suspension de 15 mois pour avoir échoué un test au CERA, une forme avancée d'EPO.

Après avoir remporté le Giro 2007, Di Luca a été suspendu pour trois mois pour ses fréquentes visites à un médecin suspendu.



JEAN-PHILIPPE
DUPAUL
DEVANT LE BUT
DES INOUK
À LA TUQUE

PAGE 21

Le CH en tête de sa section

Victoire de 2-1 contre les Bruins

ROBERT LAFLAMME

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Le Canadien s'est hissé au sommet de la section Atlantique de l'Association Est, jeudi, en vertu du gain de 2-1 acquis à l'arraché contre les Bruins de Boston, au Centre Bell.

En signant une huitième victoire en neuf rencontres, et une troisième en quatre soirs cette semaine, le Tricolore (18-9-3) a coiffé les Bruins (18-8-2) en tête d'un point (39-38). Les Bruins ont toutefois deux matches de plus à jouer.

Tomas Plekanec, son 10^e, et Max Pacioretty, son 11^e, ont été les marqueurs.

Gregory Campbell a fourni la réplique.

Carey Price a remporté son duel face à Tuukka Rask, en permettant deux buts ou moins dans une neuvième sortie d'affilée.

Sur les 33 tirs au total dirigés vers lui, Price en a stoppé 16 uniquement en troisième période. Rask a fait face à 27 lancers.



Tomas Plekanec a inscrit le premier but du Tricolore. Brian Gionta (21) Milan Lucic, Zdeno Chara et Tukka Rask ont assisté à la scène.

PHOTOS LA PRESSE CANADIENNE

Boychuk à l'hôpital

Le cinquième duel de suite entre les équipes, avec comme enjeu le premier rang de leur section, s'est amorcé à plat.

La longue interruption tôt dans la soirée, à la suite de la blessure que s'est infligée Johnny Boychuk, a eu comme conséquence de dégonfler le ballon de la rivalité.

Le défenseur des Bruins a dû être transporté à l'hôpital après avoir encaissé la mise en échec de Pacioretty.

Visiblement souffrant, Boychuk est demeuré agenouillé pendant de longues minutes. Il était conscient et il pouvait bouger les bras et les jambes.

La première période a cruellement manqué de rythme. Le Canadien n'a pas été dans le coup, avec seulement

trois tirs au filet. Les Bruins ont réussi l'unique but, à l'aide d'un de leurs 10 lancers.

À 17:35, Campbell a marqué sur la passe de Milan Lucic, au terme d'une descente en surnombre que le défenseur Dennis Seidenberg a amorcée en zone neutre en bottant la rondelle du patin.

Vent de dos

Après un début de deuxième vingt chancelant, le vent s'est soudainement mis à souffler dans le dos du CH. En l'espace de quelques instants, on a rétréci l'écart dans la colonne des lancers.

À 7:42, Plekanec a créé l'égalité en trouvant l'ouverture par-dessus l'épaule gauche de Rask,

du coin de la patinoire ou presque.

Après la bagarre entre Shawn Thornton et Brandon Prust, légèrement à l'avantage du dur à cuire des Bruins, Pacioretty a fait 2-1 à l'aide d'un revers décoché de l'enclave après le tir initial du défenseur Raphael Diaz.

Grâce à un avantage net de 17-7 dans les tirs, les hôtes avaient le meilleur 20-17 à ce chapitre, avant le dernier tiers.

En troisième, les Bruins ont augmenté la cadence, car le Canadien a péché d'oisiveté en patinant un peu trop sur les talons. Le jeu a été serré, comme en séries éliminatoires.

Price a brillamment tenu le fort, voyant la chance lui sourire à quelques reprises.



Le défenseur Johnny Boychuk a quitté la patinoire sur une civière à la suite d'une mise en échec de Max Pacioretty, en première période. Pacioretty a été chassé deux minutes pour son geste.



1

2

SOMMAIRE

Première période

1. Boston, Campbell 2 (Lucic, Seidenberg) 17:35

Pénalité (s) — Pacioretty Mon 4:28, Bartkowski Bos 6:45, Desharnais Mon 10:25, Soderberg Bos 14:43.

Deuxième période

2. Montréal, Plekanec 10 (Gorges, Gionta) 9:16

3. Montréal, Pacioretty 11 (Diaz, Gallagher) 17:42

Pénalité (s) — Hamilton Bos 1:26, Thornton Bos (maj.) 10:18, Prust Mon (maj.) 10:18, Kelly Bos 12:23.

Troisième période

Aucun but.

Pénalité (s) — Aucune pénalité.

Tirs au but

Boston 10 7 16—33

Montréal 3 18 6—27

Gardiens — Boston: Tuukka Rask (P, 14-7-2); Montréal: Carey Price (G, 13-8-2).

Avantages numériques — Boston: 0-2; Montréal: 0-4.

Arbitres — Dave Jackson, Tim Peel.

Juges de lignes — Brad Kovachik, Matt MacPherson.

Assistance — 21,273.

PROGRAMME COURT DU GRAND PRIX DE PATINAGE ARTISTIQUE

Yuzuru Hanyu premier; Chan deuxième

JIM ARMSTRONG

Associated Press

FUKUOKA, JAPON — Le Japonais Yuzuru Hanyu a devancé le Canadien Patrick Chan lors du programme court de la finale du Grand Prix de patinage artistique, hier, à Fukuoka au Japon.

Exécutant sa routine sur la musique « Parisian Walkways », Hanyu a

réussi de bons sauts et récolté 99,84 points, ce qui lui a permis de prendre la tête de l'épreuve et de décrocher la meilleure récolte de points jusqu'ici cette saison lors d'un programme court.

Le sommet précédent était de 98,52 points, établi par Chan au Trophée Bompard, le mois dernier.

« J'étais surpris quand j'ai vu le score, a commenté Hanyu. Tous mes

sauts étaient très bons. J'ai perdu un peu de ma concentration vers la fin et je dois m'améliorer à ce niveau, mais maintenant je dois me concentrer sur le programme libre. »

Hier, Chan a récolté 87,47 points pour se classer en deuxième place, après avoir notamment touché à la glace à l'atterrissage d'un triple Axel et réduit un triple Lutz en un double.

« Je ne suis pas super content de ma performance, a dit Chan. Quand tu frôles la perfection comme je l'ai fait à Paris, c'est difficile de le faire à nouveau. Demain est une autre journée et c'est au programme long que ça se gagne ou que ça se perd, alors on verra. »

Nobunari Oda, un remplaçant de dernière minute qui a pris la place de son compatriote japonais blessé

Daisuke Takahashi, a pris le troisième rang avec 80,94 points.

Chez les femmes, Mao Asada menait à l'issue du programme court avec 72,36 points en dépit d'une sous-rotation à l'occasion de son triple Axel d'ouverture.

Adelina Sotnikova, une des quatre patineuses russes en lice, était deuxième avec 68,38, suivi de l'Américaine Ashley Wagner (68,14).

FITNESS

UN CADEAU

POUR LA VIE!



77%
de rabais

**Multistation
sécuritaire VAES**

Un produit unique de conception canadienne

VENTE FINALE **59999\$**
rég. 2 599,99 \$

22 en stock



62%
de rabais

**Elliptique
CP800**

Réduit à

29999\$
rég. 799,99 \$

18 en stock



62%
de rabais

**Vélo horizontal
CP375R**

Réduit à

14999\$
rég. 399,99 \$

4 en stock



60%
de rabais

AbKing Pro

Réduit à

6399\$
rég. 159,99 \$

27 en stock

IDÉE-CADEAU

Collection (Table 24 po + 2 chaises)
bistro 2013 couleurs au choix



Réduit à
6999\$
rég. 115 \$



50%
de rabais

**Tapis roulant
715TPLUS**

39999\$
rég. 799,99 \$



50%
de rabais

**Multistation
ABSPORT**

29999\$
rég. 599,99 \$



72%
de rabais

**Plaque vibrante
avec contrôle sans fil VP003C**

13999\$
rég. 499,99 \$

CLUB PISCINE **SUPER Fitness**
www.clubpiscine.ca

Photos à titre indicatif seulement. Détails en magasin

Plan de financement disponible



GRANBY • 450 777-6611 COWANSVILLE • 450 815-6611 ST-HYACINTHE • 450 774-2901

HORAIRE : Lundi, mardi, mercredi : 10 h à 17 h 30 • Jeudi et vendredi : 10 h à 21 h • Samedi : 9 h à 17 h • Dimanche : 10 h à 17 h.